LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928

Vol. 18 No. 48 Edmonton, mercredi le 13 février 1985 20 pages 0.50

A NOTER

Le ministre fédéral d'Etat à la Jeunesse, Mme Andrée Champagne prononcera une allocution lors du banquet clôturant l'assemblée annuelle de l'ACFA et le Rond Point 1985, samedi le 2 mars prochain à la Faculté Saint-Jean d'Edmonton.

Génie en Herbe

L'équipe de l'école Routhier a remporté la victoire



De gauche à droite: Bernard Despins, Diane Doucet (remplaçante), Michel Bouchard, Richard Pearson, Michel Despins et Yolande Labbé, professeur responsable de l'équipe.

par Simone Laberge

L'équipe de l'Ecole Routhier de Falher est la gagnante du concours provincial télévisé de Génie en Herbe 1985.

C'est au cours de la fin de semaine du 8 et 9 décembre à Edmonton, que l'équipe Routhier a concouru contre quatre autres écoles de la province. De ce "Tournoi du Savoir" l'Equipe Routhier est sortie gagnante. Les émissions ainsi enregistrées ont été diffusées en janvier et début février.

Chacun des heureux vainqueurs a reçu une jolie somme de 200$ et une Encyclopédie de Larousse (dernière édition). En plus tous les accommodations à Edmonton étaient offertes gratuites à l'Alberta Place.

Ces étudiants de l'école Routhier ont été particulièrement heureux de pouvoir se mesurer contre des équipes gagnantes des années passées: l'école Sir Winston Churchill de Calgary, gagnante de '83 et l'école Régionale St-Paul gagnante de 1982.

Bernard Despins, nous dit, que cette équipe est constituée de volontaires que l'école demande au début de septembre. Et pour polir un peu ses atouts, en plus des matières apprises à l'école il faut, bien sûr, miser sur une bonne dose de connaissances générales.

Le Franco offre ses félicitations à l'équipe gagnante '85 de Génie en Herbe.

D'après les derniers chiffres révélés par Revenu Canada pour l'Alberta

Une majorité de francophones préfère avoir des "rapports" en anglais avec le fisc

par Yves Lavertu

EDMONTON - Selon les chiffres officiels transmis par le ministère fédéral du Revenu, on enregistre pour les quelques dernières années fiscales qui viennent de s'écouler des statistiques variant annuellement entre 2 000 et 2 808 quant au nombre de déclarations d'impôt sur le revenu complétées en français pour la province de l'Alberta.

Ces chiffres qui consituent, en termes de pourcentage, .1% de l'ensemble des déclarations fiscales albertaines acheminées chaque année à Revenu Canada suivent d'ailleurs la courbe de fréquence de demandes de services en français notées aux bureaux de Revenu Canada en Alberta.

Pour l'année 1984 par exemple, les fonctionnaires fédéraux n'ont comptabilisé que 1 371 appels téléphoniques sollicitant une aide en français pour les deux bureaux du ministère situés à Edmonton et Calgary. De plus, uniquement 26 lettres écrites dans cette langue et requérant certains services ont été adressées aux deux endroits désignés. Aux comptoirs de ces bureaux, on a de plus répondu à quelque 224 demandes en utilisant le français comme langue de communication. Le pourcentage de toutes ces requêtes est également évalué à .1% de l'ensemble des demandes de services en Alberta pour ces bureaux. Ce qui confirme avec les chiffres du début le taux d'utili-

Voir IMPÔT en page 2

Faire éduquer ses enfants en français à Calgary

par Pierre Granger

CALARY - Est-il possible de faire éduquer ses enfants en français à Calgary? Avons-nous beaucoup à revendiquer? Faisons l'inventaire du réseau scolaire et passons en revue la situation pour nous former une opinion.

Il y a maintenant à Calgary une école primaire française, rattachée à la Commission des écoles séparées: l'école Saint-Antoine, le plus beau joyau de la couronne de l'ACFA de Calgary, qui a ouvert ses portes en septembre 1984 et accueille actuellement 125 élèves, de la maternelle à la sixième année. Selon le directeur, Gérard Bissonnette, l'école pourrait offrir graduellement, à partir de l'automne prochain, les trois premières années du secondaire; c'est une question sur laquelle les parents doivent se prononcer prochainement. L'école devrait alors se trouver de plus grands locaux. En attendant de pouvoir terminer leurs études à Calgary, les jeunes qui désirent fréquenter une maison d'enseignement catholique de langue française du niveau secondaire peuvent aller au Collège Mathieu, à Gravelbourg, en Saskatchewan, à qui la Commission des écoles séparées transmet les subsides auxquels elle a droit pour ces enfants.

La Commission des écoles séparées a de plus six écoles primaires et trois écols secondaires bilingues. Précisons que l'école bilingue Madeleine d'Houet offre un cours spécial de culture française et a été désignée "école francophone" pour les septième, huitième et neuvième années.

Voir ECOLES en page 8

NOMINATION





Une de nos correspondantes au FRANCO, Claude Roberto vient d'être nommée par Alberta Culture au poste de responsable des archives francophones au Musée provincial de l'Alberta à Edmonton. Félicitations!

La pensée de la semaine

Ne craignez pas de suralimenter votre cerveau, l'indigestion mentale n'existe pas.

Gabriel Paradis

Le Franco provincial

Impôt sur le revenu

suite de la page 1

sation des services français du ministère bilingue en Alberta.

Interrogée quant à une interprétation pouvant expliquer le décalage existant entre le nombre réel de francophones inscrits aux registres du fisc pour l'Alberta et celui du nombre d'entre eux qui effectivement remplissent leur formulaire d'impôt en français, Francine Gauthier de Revenu Canada à Ottawa y voit surtout une "question d'habitude".

Selon Mme Gauthier, comme plusieurs autres groupes de la société, les Franco-albertains ne font pas une différence tranchée entre les deux paliers gouvernementaux. L'anglais étant requis pour évoluer dans les méandres de la machine administrative provinciale, plusieurs d'entre eux ont assimilé cette contrainte comme étant également de rigueur pour traiter avec les fonctionnaires quelle que soit leur couleur. L'habitude s'est imposée même après l'adoption de la politique fédérale sur les Langues officielles, il y a 15 ans et même si depuis toujours, selon Mme Gauthier, le ministère du Revenu a offert les services dans les deux langues officielles.

Dans la capitale albertaine, M. Yves Audet de Revenu Canada confirme qu'effectivement le district d'Edmonton du ministère fédéral a voulu "depuis toujours" pourvoir à la demande de services en français. Il existe ainsi pour les deux bureaux d'Edmonton et Calgary 14 employés désignés comme étant bilingues.

Les deux fonctionnaires interrogés s'accordent également pour dire que la terminologie française à laquelle doivent s'astreindre des francophones habitués au vocabulaire administratif anglophone peut de plus constituer un facteur expliquant le peu d'attrait de ceux-ci pour rédiger en français leur rapport fiscal.

Selon ces derniers, l'accroissement de toute nouvelle offre de services en français à Revenu Canada doit cependant être lié à un désir en ce sens clairement exprimé par les populations concernées. Ceux ci admettent par contre qu'il existe un "cercle vicieux" du fait que la méconnaissance du caractère bilingue du ministère n'incite pas à demander plus de services dans cette langue.

Enfin, signalons que lors de son passage dans la région de Rivière-la-Paix le 26 janvier dernier, Mme Gauthier a annoncé que l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) en collaboration avec Revenu Canada offrira prochainement un programme de bénévoles-volontaires axé sur les besoins de personnes nécessitant une aide pour remplir en français leur déclaration fiscale.

75 1985 CÉLEBRATION

75e anniversaire du Guidisme

Loin de ployer sous le poids des ans, le Guidisme se prépare, avec vigueur et enthousiasme, à prendre un nouvel élan et à élargir son champs d'action.

C'est à notre tour de célébrer, de reconnaître l'apport de nos aînés, de déposer dans nos mémoires les 75 années d'histoire du guidisme mondial.

Bref historique: En 1909, au rallye de Crystal Palace, 10,000 jeunes défilent devant leur chef. Quelques jeunes filles se retrouvent dans ce groupe en expliquant qu'elles sont Eclaireuses... Elles obtiennent l'autorisation de Baden Powell.

Le guidisme est donc né de l'intérêt des jeunes filles et de leur action.

En l'espace de 1 an, 8,000 Eclaireurs s'inscrivent, B.P. confie l'organisation de ce mouvement parallèle à sa soeur Agnès qui, plus tard, sera remplacée par Lady Baden-Powell.

En 1912, à l'âge de 55 ans, B.P. épouse Olave Saint-Clair Soames, qui devient par la suite chef mondial des Guides.

Les péripéties des soixantes-quinze dernières années ne sont que le prélude à de belles et grandes aventures.

Le District Scouts et Guides de l'Alberta vous invite toutes et tous à fêter particulièrement le 75 anniversaire du guidisme, pendant la semaine internationale du scoutisme et du guidisme. Vous serez invités à participer à cette semaine spéciale du 17 au 24 février.

Fêtons notre 75e anniversaire en développant l'esprit de solidarité envers nos 19,600 soeurs guides franco-canadiennes, plus de 3,400 animatrices et avec plus de 5,5000 cadres de district et de groupe.

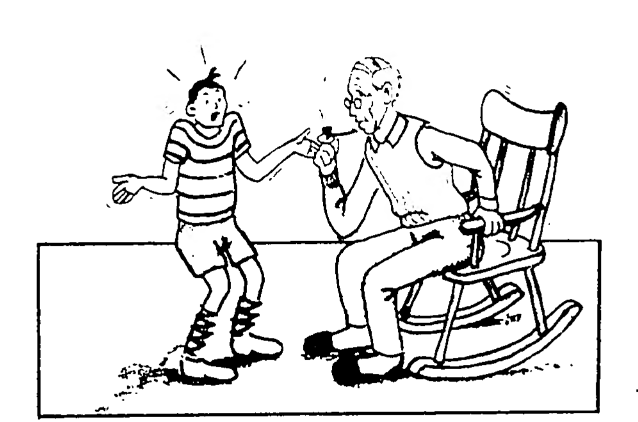






Ici Edmonton

L'école française - Interrogations



Qu'est-ce que ça donne de connaître le français ici en Alberta?

L'école française - ses avantages

Lorsque nous, les Franco-canadiens de l'Ouest, regardons tout le tracas que nos aïeux se sont donnés pour que nous ayons cette langue française, nous nous sentons presque coupables de questionner la chose. Cependant, nos parents étaient fiers de leur langue et ils y tenaient. Une des phrases de mon père me revient souvent: "T'as pas besoin de te forcer pour pratiquer l'anglais. N'importe quel p'tit voyou sur la rue peut parler l'anglais!" Ce qui frappe c'est que mon père savait d'instinct ce que de grands chercheurs scientifiques ont découvert avec beaucoup de travail: a) dans l'ouest canadien, on apprend l'anglais aussi facilement qu'un rhume, et b) connaître le français en plus nous donne bien des avantages.

Un bilingue est plus capable d'analyser une langue, et de la parler, la lire, l'écrire qu'un unilingue. Les bilingues se montrent plus avancés en croissance conceptuelle, plus créateurs et plus sensibles aux besoins de communiquer:

> ...picture emerges when we examine the effects of bilingualism among children whose proficiency in both languages has continued to develop. Many recent research studies suggest that under these circumstances bilingualism can enhance intellectual and educational abilities. These studies have reported positive effects of bilingualism in five areas: 1) ability to analyse and become award of language; 2) overall academic skills (for example, reading and writing); 3) general conceptual development; 4) creative thinking; and 5) sensiivity to communicative needs of the listener. 1

1. Jim Cummins, "Bilingualism and Minority-Language Children", Language and Literacy Series, OISE - Toronto, p. 22.

Ecole St-Thomas d'Aquin (Inscription)

L'école St-Thomas d'Aquin offre un programme d'immersion en français, de la maternelle à la sixième année.

Nous acceptons dès maintenant les inscriptions pour la maternelle et la première année. Pour être inscrit à la maternelle, il faut avoir cinq ans avant le 1er mars 1986. Pour la 1ère année, il faut avoir six ans avant le 1er mars 1986.

Pour de plus amples renseignements et pour s'inscrire, présentez-vous en personne à l'école au **8527 - 91 rue** ou composez le numéro **469-0223.**

Inscriptions pour la maternelle à l'école Lavallée

"L'Ecole Maurice Lavallée offre un programme scolaire pour enfants francophones, de la maternelle à la sixième année. Nous acceptons maintenant les inscriptions pour la maternelle, ainsi que pour les autres niveaux.

Pour l'inscription au programme de la maternelle, l'enfant doit avoir cinq ans avant le 1er mars 1986. Pour plus de renseignements et pour inscrire votre enfant, communiquez avec le directeur de l'école Maurice Lavallée (8828 - 95 rue) en composant le 465-6457".

36e Cabane à Sucre

Saviez-vous qu'il reste moins de trois semaines avant ce grand événement? Les organisateurs, eux, ressentent trop bien le temps qui file.

Déjà une douzaine d'organismes se sont impliqués dans un aspect quelconque de l'animation de cette fête qui se déroulera, cette année, au Fort Edmonton: F.J.A. fournira le service de mini-bus entre la gare et le centre des activités; ce groupe s'occupera aussi, d'une partie du spectacle à Egge's Barn; les Chantamis animeront Kelly's Saloon; les Amis du Fléché, le Cercle d'Artisans d'Edmonton et les dames de la F.F.C.F. veilleront à l'animation artisanale dans la maison Egge; Femmes d'Aujourd'hui offrira un service de garderie et d'activités pour enfants; la famille Lemay s'occupera encore cette année de nous servir le délicieux repas de la Cabane; Gilbert Parent et sa troupe, ainsi que Gisèle Lemire et ses marionnettes divertiront les jeunes de tout âge avec leurs chansons, concours, histoires et amusettes; le Carrefour de Legal, ainsi qu'une douzaine d'artisans exposeront et venderont leurs produits; le Club de chasse et pêche Les Copains, en plus d'une exposition, aideront à animer les jeux et concours sportifs; et l'Association des Scouts et Guides et le conseil étudiant de l'école J.H. Picard mobiliseront leurs troupes pour offrir des services encore indéterminés.

Comme on peut le constater, le partage des tâches se fait bien. Nous lançons tout de même une invitation de dernière minute à tout groupe ou individu désireux d'offrir ses talents à l'animation de cette grande fête franco-albertaine. Pour plus d'informations, contactez Agathe Gaulin au bureau de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton - 469-4401.

Dossier économique

Il y aura une session de travail au centre de rencontres de l'ACFA régionale d'Edmonton, le 16 février à 13 h 00.

Adresse: 9542- 87 rue

Pour inscriptions, appelez au 469-4401.

Voyage de ski

du 22 au 24 février
Marmot Bassin, Jasper

Inscription: Jusqu'au 15 février

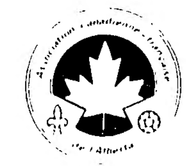
Coût: $120.00 - ski alpin
$ 85.00 - autres activités

Information: 469-4401

Note: Ceux et celles qui ont déjà réservé(es), s'il-vous-plaît, nous envoyer la balance du montant pour le 15 février:

Comité des sports,
A.C.F.A. régionale d'Edmonton
9542 - 87 rue
Edmonton, Alberta
T6C 3J1

L'ACFA régionale d'Edmonton



est à la recherche d'un(e)

Agent(e) de projets

Exigences du postes

- Bonne connaissance du milieu;
- Facilité à travailler en équipe;
- Expérience de travail communautaire

et d'un(e)

publiciste

Exigences du poste:

- Etudes et/ou expériences en dessin commercial
- Connaissance de techniques de "marketing";
- Très bonne connaissance du français écrit et parlé;
- Facilité à travailler en équipe

Durée des contrats:

- 4 mars au 27 décembre 1985

Salaire:

- $1,100/mois

Soumettre votre curriculum-vitae avant le 25 février, au secrétariat de l'A.C.F.A. régionale

9542 - 87 rue
Edmonton, Alberta
T6C 3J1

Pour plus d'informations, contactez Agathe Gaulin au 469-4401

Editorial

Par Paul Denis

Droits constitutionnels

Le Québec ne doit pas négocier l'article 23 aux dépends des Francophones hors Québec

Une récente déclaration du ministre québécois de la Justice et des Affaires intergouvernementales canadiennes, M. Pierre-Marc Johnson laisse présager le pire pour la francophonie hors Québec, soit une diminution des droits linguistiques acquis dans le domaine de l'éducation de leurs enfants.

En effet, l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, qui accorde des garanties en éducation pour les communautés de langue officielle, serait la question-clé dans toutes négociations visant à encourager l'adhésion du Québec à la Constitution canadienne.

Nous savons que c'est justement l'article 23, qu'on a surnommé clause "Canada", qui a supplanté la clause "Québec" de la loi 101, clause qui limitait l'accès à l'école anglaise dans cette province.

Comme le disait tout récemment dans un communiqué de presse le président de la Fédération des Francophones Hors Québec, M. Léo Letourneau: "Toute négociation portant sur l'article 23 ne doit en aucune façon remettre en cause les progrès réalisés en faveur des communautés de langue officielle, en particulier des communautés francophones hors Québec".

Il est très intéressant de noter les propos du président de la FFHQ, dans une lettre adressée au premier ministre Mulroney (30/01/85) souhaitant ..."que le Québec adhérera à la Constitution canadienne". Il faut croire à un processus d'évolution de la pensée depuis que la FFHQ s'est prononcée en faveur du "oui" au référendum québécois sur la souveraineté-association.

Toute refonte de l'article 23 de la Charte, comme pour tous les articles de la Constitution canadienne, nécessitera l'unanimité. L'accord de tous les gouvernements du pays, les dix provinces donc et le fédéral, serait absolument essentiel. C'est du moins ce qu'exige la formule d'amendement à la Constitution qui est présentement en vigueur.

Ce qui fait que le trajet qui mène à l'acceptation d'amendement risque d'être particulièrement long. Et pourtant, l'article 23 est si récent qu'on n'est pas en mesure d'apprécier sa pleine valeur et sa portée envers la francophonie canadienne. La jurisprudence des Cours n'est pas encore complète sur ce sujet et nombreuses sont les questions qui attendent d'être posées.

De remettre en question l'article 23 à ce moment-ci, risque de mettre en suspens tous les travaux des Cours canadiennes tant nécessaires à l'interprétation des droits acquis. Cela fait déjà assez longtemps que la francophonie attend ses droits en éducation, faudrait pas maintenant causer inutilement un autre délai qui pourrait durer des années.

Le gouvernement fédéral serait bien conseillé d'attendre les prochaines élections au Québec avant d'entamer des négociations constitutionnelles. Il est quasi certain que le Parti québécois sera remplacé par un autre regroupement politique et qu'il faudra à ce moment là recommencer à neuf.

La francophonie hors Québec est beaucoup trop sujette à l'assimilation pour se permettre d'attendre bien longtemps ses droits. C'est une question de vie ou de mort.

Les bélugas en danger

Les bélugas du Saint-Laurent sont menacés d'extinction, ceci à cause principalement des polluants comme les BCP. C'est du moins ce qu'indiquent les études du vétérinaire Daniel Martineau, de Saint-Hyacinthe, qui a examiné depuis deux ans une douzaine de ces petites baleines blanches échouées sur les berges, dans la région de Rimouski.



L'équipe de Daniel Martineau examine un béluga mort d'une infection parasitaire (Photo Sylvain Bouchard, le Courrier)

« J'ai pu trouver jusqu'à 300 parties par million de BCP dans la graisse de certains bélugas », a révélé M. Martineau au journaliste Marc Bouchard, du *Courrier de Saint-Hyacinthe.*

On soupçonne les BCP d'affaiblir les moyens de défense naturels des bêtes, et d'affecter le processus de reproduction. Des études sur d'autres espèces (porc, vison, phoque) ont montré le rôle néfaste de ce polluant.

Que faire devant cette situation ? D'abord prendre conscience de notre responsabilité collective dans la dégradation de notre environnement, répond Daniel Martineau, qui a pour sa part créé la Fondation pour la sauvegarde des bélugas du Saint-Laurent (C.P. 147, Rimouski, G5L 7B7); l'argent ramassé servira à la recherche et à l'aide aux bélugas.

LE FRANCO
Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928

Journal hebdomadaire publié le mercredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres de l'Association Canadienne-française de l'Alberta, régionale d'Edmonton, sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA. En vertu d'une entente signée avec l'ACFA régionale de Rivière-la-Paix, tous les foyers francophones de cette région reçoivent Le Franco.

Directeur-rédacteur: Paul Denis
Composition-abonnements: Julie Bernard
Administration: Lorelei Hironaka

Toute correspondance doit être adressée à:

Le Journal Franco-Albertain Ltée
201, 10008 - 109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4
Téléphone: (403) 423-5672

L'abonnement annuel coûte:
1 an: 15$
2 ans: 25$

Enregistré comme courrier de 2e classe #1881

DAVID LE KING
NÉGOCIATIONS:
DAVID KING
(MINISTRE DE L'ÉDUCATION)
-VS-
L'A.C.F.A.
SCÈNE 1
PRISE 1
Gino '85

Lettres ouvertes

Opinion du lecteur

Une histoire d'enfer

L'Edmonton Journal, dans son éditorial de dimanche le 27 janvier 1985, narrait dans six pages complètes, l'histoire de l'ENFER d'Aushwitz-Birkenau en Pologne, durant les années 1938 à 1945.

Ces récits des plus émouvants et bouleversants furent recueillis de plusieurs personnes, qui avaient subi et souffert les atrocités des camps d'extermination, machinés par Adolph Hitler, et mis en exécution par ses lieutenants Rudolph Hoess, Joseph Mengle et autres. Oui, en lisant les chroniques de ceux et de celles qui par d'heureux hasards ont pu s'esquiver et survivre à ces carnages inhumains des plus barbares, perpétrés par des maniaques les plus déments, nous fondons en larmes, à la description des macabres tortures qu'ont eu à endurer des millions de nos frères humains.

Aujourd'hui, en 1985, nous avons encore de tels déments obsédés, qui, au nom d'une liberté outrée, d'une libération insensée, tuent sans scrupules de petits êtres en stage de développement. Avec des appareils meurtriers ils déchiquètent et arrachent sans merci, de l'utérus de femmes enceintes, des petits êtres sans défenses, qui ne demandent que de voir le jour, et de VIVRE comme tous les autres humains de la terre. Morgentaler se glorifie d'avoir, à lui seul, fait au-delà de 18,000 avortements. En plus, il a l'audace, le culot, de dire, que ses mains sont guidées par Dieu, lorsqu'il supprime la VIE à des milliers d'innocents, qu'il attaque par ses actions criminelles. Quel blasphème il vocifère à son créateur. Quel insulte il profère à celui, qui dans ses commandements, donnés à Moïse sur des plaques de pierres, à décrété en termes absolus: "tu ne tueras point."

J'endosse et j'appuie la tradition humaine et chrétienne, qui condamne avec force et conviction, l'avortement. Je soutiens et j'approuve aussi, la position ferme, prise par Jean Paul II, qui dit et répète, à qui a des oreilles pour entendre: "Souvenez-vous qu'il n'est jamais légal de mettre un terme à la vie humaine, par l'avortement ou l'euthanasie".

Cette licence de tuer à volonté, prise par la créature de Dieu - l'homo sapiens, ne peut que le dégénérer, l'entraîner aux désordres moraux et au dérèglement de ses bonnes moeurs.

Tout de même, comme le Christ, il ne faut pas condamner le pécheur lui-même de façon trop sévère et sans miséricorde. Il faut cependant, avec une conscience droite, condamner définitivement les crimes des pécheurs. "Père, pardonnez leurs, car ils ne savent pas ce qu'ils font."

Demandons à notre Créateur et à l'Esprit Saint de bien vouloir éclairer nos intelligences, afin que nous puissions tous discerner entre le bien et le mal et agir en conséquence, en êtres sages et raisonnables.

Jules Van Brabant

Hommage à ma défunte soeur

Sur et sous les ailes du souvenir

Je t'ai vu naître soeurette
Je t'ai tenu dans mes bras.
Je t'ai vu grandir soeurette,
Je t'ai vu écolière.
Je t'ai vu mariée, soeurette
Je t'ai vu maman
Je t'ai vu grande maman soeurette
Et je t'ai aimé tant!
Il y a douze ans, en quittant Israël,
J'avais promis de te revoir.
Et pendant ce temps, nous échangions des lettres
Et nous nous téléphonions.
Douloureusement, j'ai appris, que tu as cessé de vivre en m'écrivant.
Cette lettre inachevée qui m'arrivera.
Dans mon coeur se garera. Et ton souvenir, présent sera,
Et ne disparaîtra, qu'avec moi.
Si paradis il y a ???
C'est là que tu seras

Esther Leibovitz

Le Franco régional

Folle Avoine fait des conquêtes

par Pauline Grenier

Le groupe Folle Avoine a chanté pour une foule très enthousiaste samedi dernier le 9 février. Le spectacle était fort impressionnant.

Sept enfants d'une même famille forment le groupe Folle Avoine, dont Aline, Michelle, Solange, Annette, Suzanne, Paul et Carmen, cette dernière n'a pas pu faire la tournée cette fois-ci. Tous chantent et tous jouent plusieurs instruments, dont la guitare, la flûte, la basse, le synthétiseur, la mandoline, le violon, les marocas, les cuillères et d'autres encore. Leurs jeux de voix sont formidables.

Leur répertoire comprend des chansons folkloriques surtout et des chansons contemporaines. Parmi ces chansons "A la claire fontaine", "Danse de la limonade", "Un jour j'irai dans l'nord" sont assez bien connues. On a pu entendre également une chanson du géant Beaupré, un homme mesurant 8'4" qui, lui aussi, venait de Willowbunch. "Sunshine est arrivé, une chansons acadienne pour le Géant Beaupré."

Ils ont fait également, une chanson pour le célèbre Louis Riel intitulée "La Métisse". Cette chanson décrit comment les métisses ont bâti de grandes nations, "Louis Riel est mort mais n'a rien perdu", de dire Suzanne. De plus, on a entendu une chanson pour la déportation des Acadiens intitulée "Réveille".

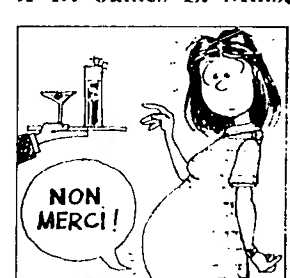
On a pu entendre également des compositions de Suzanne, dont "Au rythme du courant" qui fut sa première composition et qui, d'ailleurs est le titre de leur premier microsillon qui sortira bientôt, ainsi que "Bleus des négociations". "Cette chanson est pour le monde qui pense que ceux qui aiment chanter veulent chanter pour rien", nous dit Suzanne.

Le groupe fait des spectacles dans les écoles et a joué "Pas capable de tirer ma vache". Toute la foule participait en faisant les gestes avec eux, comme les enfants le font. Ils ont ensuite fait une adaptation de cette chanson au style Michael Jackson et une autre au style rock'n roll. Annette imitait Michael Jackson; c'est pourquoi on l'a présentée comme Annette - Michael Jackson - Campagne.

Le spectacle de Folle Avoine était sensationnel. L'harmonisation de ces voix superbes, les arrangements musicaux et l'échange continuel des instruments était un régal pour les yeux et les oreilles.

LES FOETUS N'AIMENT PAS L'ALCOOL

(SHS) «Les femmes enceintes qui veulent un bébé en santé ne devraient pas boire une goutte d'alcool». Tel est l'avertissement lancé par le Journal of the American Medical Association à la suite d'une vaste enquête portant sur plus de 30 000 grossesses. Réalisée par le Dr James L. Mills, de l'Institut national de la santé, l'étude a démontré que la consommation quotidienne d'un verre ou deux d'alcool peut diminuer le poids du bébé à la naissance. Et plus la consommation d'alcool est élevée, plus grands sont les dangers pour la santé du foetus.



Bénévoles demandés

L'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) est à la recherche de bénévoles intéressés à aider les gens à remplir leur formule d'impôt en français.

Le but de ce programme est de venir en aide aux personnes qui ne sont pas en mesure de remplir elles-mêmes leur déclaration d'impôt pour des raisons d'âge, de santé, de langue, ou autres.

Des séances spéciales de formation seront dispensées dans les régions d'ici la mi-mars par une personne compétente de Revenu Canada.

Les bénévoles qui s'inscriront à ces séances de formation ne deviendront pas des experts en fiscalité, mais seront en mesure de régler les problèmes les plus courants.

Les personnes intéressées à s'inscrire à ce programme d'aide sont priées de communiquer dès maintenant avec le bureau de l'ACFA le plus près de chez elles:

Bonnyville 826-5275	**Calgary** 228-4095	**Edmonton** 469-4401
Legal 961-3665	**Fort McMurray** 791-7700	**Lethbridge** 328-8506
St-Paul 645-4800	**Plamondon** 798-3896	**Falher** 837-2026







par
Claude Cornellier

Spor'dinaire

Que dire de plus?

Déjà la mi-février! Les gros temps froids sont (supposés d'être) derrière nous. Les oiseaux et les joueurs de baseball refont surface, les joueurs de hockey s'attardent à jouer une rencontre dite "toute-étoile" et les Oilers jouent au yo-yo avec Dave Lumley.

Comme les temps froids demeurent le sujet de conversation de l'heure et que les oiseaux et le baseball ne sont pas encore intéressants, je préfère vous entretenir des deux derniers items de la liste. Premièrement, le retour de Lumley. Quelle étrange histoire que celle de ce bonhomme. Il fut repêché par les Whalers de Hartford au début de la campagne lorsque non protégé par l'équipe locale. Et tout comme le reste de l'équipe de baleiniers, il n'a pas fait fureur de la saison. Et puis quelques cinq mois plus tard, il revient à Edmonton. Comment expliquer qu'un joueur qui ne fait pas le poids à Hartford peut être assez bon pour la très forte équipe d'Edmonton? Deux ou trois idées me viennent à l'esprit. Tout d'abord, il peut servir d'appât pour un échange. A peu près tous les journalistes ont mentionné cette possibilité. Seulement, si une équipe s'était montrée réellement intéressée à acquérir ses services, elle l'aurait sûrement fait par voie de repêchage, c'est-à-dire en déboursant les quelques $2,500 que les Whalers demandaient en retour du joueur. Une autre idée réside dans la nature même de Lumley. Cet homme possède beaucoup de fougue et d'esprit d'équipe et il est assez évident que son apparition au sein des Oilers aura comme résultat de fouetter le reste de l'équipe. Mais si tel est le cas, on ne parle que de remède temporaire, puisque les probabilités sont que Lumley ne pourra pas être protégé à nouveau au début de la prochaine campagne.

Il reste une dernière idée qui, quoique ridicule à première vue, pourrait s'avérer plus véridique qu'on ne le croit. Il semblerait que Glen Sather ait fait des pieds et des mains en début de saison pour s'assurer qu'aucune équipe ne repêcherait Lumley. Malgré ses courbettes, le gérant des Oilers n'a pû le garder au sein de sa formation. Son but était cependant de laisser Lumley aller jouer à Hartford, une équipe qui ne nuit aucunement aux Oilers, avec la promesse que le joueur redeviendrait disponible vers le premier février. Ce faisant, Sather permet à son joueur d'évoluer, régulièrement sans avoir à le "transférer" aux mineures, tout en donnant la chance à un Gord Serven de prouver (ou non) ses capacités. On connait la fin de l'épopée Sherven. Celui-ci fut échangé au Minnesota il y a de ça deux semaines. Sather a plus d'un tour dans son sac et il faudra probablement attendre qu'il écrive ses mémoires pour connaître les fondements de toute cette arnaque.

Evidemment, il faut parler de la partie d'étoiles de la Ligue Nationale de Hockey. Ce spectacle, puisqu'il en est un, nous permet de, comment dirais-je, apprécier les efforts individuels dans un jeu d'équipe. Puisque tel est le cas, le jeu d'ensemble et la stratégie sont tout à fait inexistants et donnent la chance à des joueurs tels Gretzky, Coffey et Bossy de s'illustrer. Remarquez, ces joueurs parviennent à s'illustrer quelque soit le contexte, mais le manque de défensive rend leur tâche beaucoup plus facile.

Et justement à cause du très fort talent que l'on retrouve du côté de la conférence Campbell, j'estime que celle-ci l'emportera par au moins deux buts. Autre chose, je vous parie que le pointage sera très élevé, quelque chose comme 7-5.

Finalement, je pense que la ligue aurait avantage à repenser le système actuel, puisque le spectacle se détériore d'année en année. Mais après tout, ce "spectacle" suit dangereusement celui qui nous est offert tout au long de la saison, non?

Bonne Semaine!



par
Claude Roberto

Extraordinaire

Sucre ou succédanés?

Les adoucissants artificiels sont couramment répandus sur le marché. Il y a une vingtaine d'années, ils étaient l'exclusivité des diabétiques. Et maintenant les personnes soucieuses de leur tour de taille ne peuvent s'en priver.

Selon les experts, la nourriture et les boissons à basses calories ne sont pas l'unique façon de perdre des kilos. Les exercices et les habitudes alimentaires saines restent les meilleurs moyens de contrôler son poids.

Cependant les adoucissants artificiels offrent des sucreries. Ils aident les fanatiques des boissons gazeuses qui en consomment plusieurs verres par jour. Et ils préviennent la carie.

Mais, avant de s'adonner aux succédanés du sucre, il est important de connaître le produit absorbé.

Saccharine

On l'utilise depuis le début du siècle, elle est 300 fois plus douce que le sucre. Son emploi est discuté dans le milieu médical. En 1977 des expériences sur les rats ont montré que de hautes doses provoquaient le cancer de la vessie. Une étude publiée en 1979 a aussi dévoilé que les femmes consommant de la saccharine plus de deux fois par jour augmentaient le risque de cancer de la vessie (de 5 à 9 cas pour 100 000 personnes). On ne recommande donc pas de donner de la saccharine aux enfants dont le poids ne pourrait absorber les effets négatifs du produit. Et ce succédané n'est pas à conseiller aux femmes enceintes.

En conclusion: Si vous êtes habitué à la saccharine, utilisez-la avec modération.

Aspartame

Adoucissant très populaire mis sur le marché en 1981. Il a quatre calories par gramme. On n'en utilise qu'en très petites quantités et il n'ajoute alors à peu près aucune calorie à la nourriture. Il est vendu sous le nom de Equal ou de Nutrasweet. Ne l'employez pas dans la cuisson car il ne supporte pas la chaleur. Et ne le gardez pas trop longtemps car il perd sa douceur avec le temps. Les boissons gazeuses avec asparme devraient être consommées dans l'année.

Produit à conseiller ou non? Cela est discuté. Les experts ont étudié des plaintes concernant des nausées et des symptômes nerveux, mais ne sont arrivés à aucune conclusion définitive.

Ce qui est sûr cependant: L'aspartame est dangereux pour les personnes souffrant de phénylkétonurie (PKU), une rare maladie génétique. Tous les produits avec aspartame porte un avertissement à ce sujet. D'autre part, les diabétiques devraient savoir que l'aspartame contient un peu de sucre.

Cyclamate

Nom maintenant peu connu. Pourtant on a utilisé abondamment le cyclamate jusqu'à ce qu'il soit interdit en 1970. Raison: Il causait le cancer aux animaux de laboratoires. Le débat, à savoir s'il est dangereux pour les humains, reste entièrement ouvert. Et enfin quelques figures pour montrer le montant de calories dans les **produits naturels:**

Lait écrémé (verre de 8 onces):
Entre 87 et 120 calories, selon la marque.

Lait entier (verre de 8 onces(:
150 calories

Jus de fruits (6 onces):
Pomme (Mott's) = 80 calories
Raisins (Welch's) = 120 calories
Pamplemousse (Del Monte) = 80 calories
Orange (Del Monte) = 70 calories
Ananas (Dole) = 100 calories

Boissons parfumées aux fruits (verre de 6 onces):
Le Kool-Aid contient dans les 80 calories et le Tang, dans les 90.

A vous de juger si les succédanés du sucre en valent la peine!

Echos de Rivière-la-Paix

Les correspondants de Rivière-la-Paix en session de formation



De gauche à droite: Francine Garand, Simone Laberge, Annie Laurin, Brigitte Himer, Hélène Lavoie, Gilles Dignard et Elianne Desrosiers.

C'est samedi 9 février dernier qu'a eu lieu une session de formation en journalisme à laquelle ont participé sept correspondants et correspondantes du Franco de la région de Rivière-la-Paix.

M. Paul Denis, directeur du journal Le Franco et M. Yves Lavertu, agent d'information de l'Association Canadienne-française de l'Alberta ont animé cette session qui portait sur différents aspects de la nouvelle et sur la préparation d'un texte de nouvelle.

Malgré une température de -40 C degré, tous les participants venus des coins les plus éloignés, comme des plus rapprochés de la région ont assisté à cette session de formation qui avait lieu au Centre Notre Dame à Falher.

Aux dires de plusieurs participants les exercices pratiques auxquels il a fallu se soumettre ont aidé énormément au processus d'apprentissage. La théorie ça se comprend mieux quand elle est mise en pratique.

Toutes ces personnes ont accepté de faire parvenir les nouvelles, sous forme d'articles, de la région de Rivière-la-Paix pour publication dans le journal Le Franco, qui depuis le 12 décembre dernier est distribué à tous les foyers francophones de cette grande région. Nous souhaitons aux gens de Rivière-la-Paix Bonne Lecture!



MIEUX VAUT PRÉVENIR



LES MARCHETTES
TROP VITE, TROP TÔT?

La plupart des parents croient leur bébé bien en sécurité lorsqu'il est dans sa marchette. Cependant, des dangers existent, certains pouvant même être fatals!

Les marchettes peuvent manquer de stabilité et se renverser, causant des coupures et des contusions, un doigt peut rester coincé dans une articulation, elles peuvent aussi permettre au bébé d'atteindre des objets possiblement dangereux, et, plus grave encore, le bébé, prisonnier de sa marchette, peut tomber en bas d'un escalier.

Un bébé en marchette est très mobile, et peut se déplacer à des vitesses et sur des distances surprenantes pour un enfant de quelques mois seulement. Plantes toxiques, cordes qui pendent, liquides chauds et chaudrons sont ainsi à sa portée, d'où de très grands dangers.

Lors d'une récente enquête du coroner sur la mort d'un jeune garçon de 6 mois décédé des suites des blessures subies après être tombé en bas d'un escalier en marchette, le jury a conclu que les marchettes étaient des jouets inutiles et mortels qui n'avaient pas leur raison d'être.

De nombreux parents croient que la marchette aidera leur bébé à marcher. Il n'en est rien. Un neurochirurgien qui témoignait à l'enquête a déclaré que rien ne prouve, du point de vue médical, que la marchette favorise ou accélère le développement du bébé.

Le ministère de la Consommation et des Corporations élabore présentement de nouvelles normes nationales pour mettre fin aux blessures mineures qui se produisent lorsque les marchettes s'affaissent ou se renversent. Les fabricants devront éliminer toutes les arêtes tranchantes, doter les marchettes de dispositifs de blocage pour les empêcher de s'affaisser et couvrir les extrémités filetées des vis d'un capuchon protecteur.

Bon nombre de gens croient que ces normes ne suffiront pas.

D'autres personnes estiment que les marchettes devraient être retirées du marché. Chose certaine, les parents et les gardiens doivent savoir que les marchettes posent un très grand danger pour la sécurité de l'enfant.

SOUVENEZ-VOUS. Quand un enfant se sert d'une marchette, assurez-vous

- que l'accès est bloqué à tous les escaliers,
- que les articles dangereux sont gardés hors d'atteinte,
- que l'enfant n'est ni trop petit ni trop grand pour la marchette,
- que la surface du plancher est uniforme, et
- qu'une surveillance constante est accordée à l'enfant.

Institut canadien de la santé infantile, 17, rue York, Ottawa, Ontario, K1N 5S7

Le renouveau du groupe haïtien à Calgary

par Martine Spence

CALGARY - Un exécutif dynamique de cinq personnes soudées par le désir de conserver la culture haïtienne et de la faire connaître à Calgary, des idées et des bonnes volontés, ceci est déjà suffisant pour faire repartir une association.

Les Haïtiens se sont installés à Calgary il y a environ cinq ans, lors de l'essor économique de la ville. Tous viennent de l'est du Canada où leurs parents s'étaient établis alors qu'ils étaient encore adolescents. Ce qui les a attiré à Calgary: des promesses d'emploi aux rémunérations alléchantes que l'on faisait miroiter au Québec, des publicités qui annonçaient un nouvel Eldorado. Hélas! Beaucoup se sont faits prendre et les désanchantements ont été nombreux. Au point de vue matériel, leur vie n'a pas connu de grands changements. Après avoir été touchés par les licenciements massifs de ces dernières années, la plupart ont maintenant retrouvé un emploi. En revanche, leur vie affective n'a pas été à l'abri du syndrome que connaissent tous les émigrants: isolement, solitude, culture différente, langue étrangère.

Afin de se sentir plus solidaires, de partager leurs joies et leurs peines et de travailler ensemble vers un but commun, l'association haïtienne a été créée il y a deux ans. Certains des membres fondateurs ayant été les victimes de la crise économique, l'association a connu quelques flottements. Effritement des motivations, perte de confiance en soi-même, jusqu'en septembre dernier au moment où un nouvel exécutif a été élu. C'est maintenant entre les mains de Willy Contave, Eugène Debrosse, Edner Dunac, Mirielle Noël et Josette Fabien que repose l'espoir de beaucoup de familles haïtiennes à Calgary. L'association comprend une soixantaine de membres soit environ 20% de la population haïtienne totale de la ville. Au programme de cette année: rencontes bimensuelles, conférences, journée culturelle et bien sûr, célébration de la fête des mères qui est toujours un grand événement. Toutefois, des fonds encore restreints limitent la réalisation de certains projets.

La langue parlée au sein des familles est le français avec les enfants, le français ou le créole entre adultes. Les parents essaient d'ouvrir les enfants à la réalité de leur environnement immédiat tout en propageant l'amour de leur pays d'origine. Culture traditionnelle à la maison, culture d'adoption à l'école, leur but est de former des personnes capables de fonctionner dans l'ouest canadien et de conserver leur langue et leur culture.

Cinq ans de seuil aident à faire un bilan plus objectif de l'établissement des Haïtiens dans l'ouest. Les membres de l'exécutif ne cachent pas les difficultés qu'ils ont rencontrées à leur arrivée et les inconvénients liés à la distance qui les sépare de leur famille.

La grande majorité parle maintenant anglais et malgré tout, le fait d'habiter au coeur d'une autre culture enrichit tout être humain qui sait faire preuve de discernement. Rien n'est totalement bon et rien n'est totalement mauvais nulle part dans le monde. Tout est une question de choix et de priorités.

A Calgary

Les femmes aussi peuvent penser à l'épargne et à l'investissement

par Marie Leduc

CALGARY - Une première conférence à l'intention des femmes, intitulée "La fiscalité, planifier afin d'épargner", donnée par un membre du groupe "RESEAU FEMMES" a eu lieu à Calgary, mercredi soir dernier à 19 h 30 au local de l'Association Canadienne française à Calgary (ACFA).

Hélène Gignac, ingénieur, et femme d'affaire a dans un premier temps donné quelques conseils avant de faire son rapport d'impôt, puis, dans un deuxième temps, brossé un tableau des avantages qu'il y a à investir dans un REER.

Le rapport d'impôt

Pour des fins d'impôt, il est à déconseiller à une personne de déménager dans une autre province, tout particulièrement au Québec, avant décembre. En effet, la personne devra déclarer ses gains dans cette nouvelle province et il est reconnu que le Québec possède le plus haut taux d'imposition.

Afin de soustraire à l'impôt, une personne peut, également, penser à investir dans de l'épargne-logement ou de l'épargne-retraite.

Le REER

De tous les régimes enregistrés d'épargne-retraite, le REER est un des plus connus. Il permet à un contribuable de réduire son impôt à payer durant les années d'imposition élevée au moyen de contributions déductibles du revenu imposable et, par le fait même, il constitue une bonne source d'épargne en vue de la retraite. Les revenus de placement effectués dans un REER s'accumulent dans le REER et ne sont pas imposables. Un contribuable peut avoir autant de REER qu'il le veut, mais il doit y mettre fin au plus tard à 71 ans.

Savoir choisir son REER

Dans les REER autogérés, deux erreurs peuvent se produire: la première étant la conservation dans des REER de sommes qui rapportent de l'intérêt au taux quotidien, soit environ 6.5% présentement et la deuxième étant le fait de mauvais placements, sous prétexte que la perte de capital ne peut être passée contre des gains de capital des revenus imposables.

Une personne qui choisit de placer dans un simple REER dépôt à terme à 10% une somme de 10,000$ qui rapporte présentement 6.5% dans un REER d'épargne-logement gagne dès la première année 350$ de plus en revenus d'intérêt. Les sommes ainsi accumulées présentent beaucoup d'argent au moment de la retraite.

Cependant, cela ne signifie pas que le REER dépôt d'épargne n'a pas sa place. Il est très utile pour la personne qui envisage d'investir dans un autre type de véhicule ou encore qui anticipe une remontée des taux.

Il est bon de savoir, avant d'investir dans un REER, qu'il est préférable de faire affaire avec un Trust plutôt qu'une banque. Mais pour plus de renseignements, il est toujours possible d'entrer en contact avec les membres du groupe "RESEAU-FEMMES", en s'adressant à l'ACFA.

A noter, finalement, que le groupe RESEAU-FEMMES fait partie du groupe de concertation des groupements de femmes de l'Alberta qui vient tout juste d'embaucher une nouvelle coordonnatrice provinciale en la personne de Madame Rosemary Fimmers, dont la principale tâche consiste en la coordination des activités nécessaires à l'organisation d'une conférence provinciale pour mars 1985 de même que l'orientation de la recherche sur les quatre alternatives de structure possible d'un organisme provincial de femmes en Alberta.

Vol à l'ACFA de Calgary

Enfin signalons qu'un visiteur indésiré s'est introduit au milieu de l'assemblée que tenait le groupe "Réseau femme" et s'est emparé du contenu du porte-monnaie d'une des responsables de la réunion.

Centre polyvalent: un pas en avant

par Jean Paul Perras

CALGARY - Les premiers jalons pour démarrer l'étude de ce projet d'envergure viennent d'être posés. Ce week-end dernier, un des ateliers de l'Assemblée annuelle de l'ACFA - régionale de Calgary a fait un bref tour d'horizon de ce dossier chaud.

Michel Cloutier, président de l'association et animateur de cet atelier d'information, a tracé les grandes lignes de cette démarche. Au demeurant, trois étapes majeures se dégagent.

1.Exploration

A ce premier stage, les besoins de chacun des organismes francophones de la ville seront identifiés pendant que se poursuivra, parallèlement, une étude du marché tentant de déterminer quels services offir, qui en seront les locataires et quelles entreprises sont susceptibles de vouloir y construire leurs propres bureaux ou établissements.

Suivra un temps de réflexion et de déblaiement, pendant lequel le projet prendra vraiment corps et s'étoffera. Une fois le dossier compulsé, de nouvelles rencontres avec cette clientèle en puissance auront lieu afin de préciser et raffiner tous ces renseignements.

2.Ententes

Viendra ensuite l'évaluation des coûts, l'étude du financement requis et le repérage des filons de financement. Cette phase débouchera sur diverses ententes avec les entreprises et les organismes capables et désireux d'y commettre des capitaux.

3.Structures

Sera venu le temps de passer à la dernière étape, celle précédant immédiatement la construction elle-même: la création d'une nouvelle société - la société-mère du projet - société à but non-lucratif et chargée de la construction et de l'administration de ce centre polyvalent.

Au centre, appelé à réunir un imposant éventail de services francophones tels que bureaux, salles de réunions, salle de théâtre et de concert, librairie, alimentation, banque, postes, salles de cours, restaurant, jeux et sports intérieurs, suscite beaucoup d'intérêt dans notre collectivité.

On se souvient que récemment la Société de la maison française de Calgary a formé un Comité d'étude à cette fin et dont les membres -- Marie Woolridge, Marlene Dame et Denis Meilleur -- siègeront en Comité-conjoint avec un représentant chacun de l'ACFA et de La Société franco-canadienne de Calgary dont la nomination ne saurait plus tarder. Les premières séances de travail sont prévues pour le mois de mars prochain.

Ecoles publiques

suite de la page 1

Quant à la Commision des écoles publiques, elle offre aussi aux élèves la possibilité de faire leurs études primaires et secondaires dans des classes bilingues. Deux écoles secondaires permettent de poursuivre ces études jusqu'en douzième année, et une offre même le baccalauréat international en français.

Il y a enfin une école française privée, le Lycée Louis Pasteur, ouvert depuis 1983 (après avoir été pendant plusieurs années école de société réservée aux enfants des employés d'Elf-Aquitaine), qui accueille 69 élèves, de la pré-maternelle à la dixième année. Le Lycée se conforme aux systèmes français et albertain d'éducation et espère offrir d'ici quelques années, selon les plans dévoilés par le directeur Pierre Ronflé, un programme complet, c'est-à-dire allant jusqu'à la douzième année, à la fin duquel les élèves recevront le baccalauréat international en français.

Pour compléter la liste des institutions privées enseignant le français, il faut en mentionner deux autres destinées avant tout aux enfants anglophones voulant devenir bilingues. Il s'agit de la Calgary French School, qui donne les classes du niveau primaire, et du West Island College, qui donne les classes du niveau secondaire.

Voilà pour les niveaux primaire et secondaire dans les trois réseaux séparé, public et privé. Qu'arrive-t-il après, à l'université de Calgary et dans les instituts d'éducation supérieure?

L'université de Calgary n'a aucune faculté de langue française, mais on commence à s'y rendre compte de l'importance du français au Canada. La faculté d'économie annonçait en effet il y a quelques semaines que deux cours, principes de macro-économie et de micro-économie, seront donnés en français. Pour quelle raison? Parce qu'on reconnaît qu'il faut parler français pour participer vraiment à la vie du pays, si on ne veut pas être enfermé dans un ghetto, même s'il s'agit d'un grand ghetto.

Quant aux instituts du collège d'enseignement supérieur, on n'y enseigne rien en français.

Avant d'aller plus loin, interrogeons-nous sur cette question des écoles bilingues ou d'immersion, qui sont si nombreuses à Calgary.

Certains prétendent que les écoles bilingues, ou d'immersion française, ne sont avantageuses que pour les enfants de langue anglaise qui veulent apprendre le français. Les enfants de langue française y perdraient leur français; immersion serait synonyme d'assimilation. Mais cette opinion n'est pas partagée par Lucille Néron, directrice d'une de ces écoles, l'école primaire St-Gérard, appartenant à la Commission des écoles séparées. Il n'est que juste de présenter son point de vue. Selon elle, il est vrai que les enfants y parlent surtout anglais entre eux, par exemple en récréation, mais, presque tous les cours étant donnés en français, les élèves reçoivent une solide éducation en français qui les prépare très bien à passer à une école secondaire française, même au Québec par exemple. Le témoignage de certains parents qui ont ainsi changé de province le prouverait. Lucille Néron souligne aussi l'importance du rôle des parents, qui doivent faire leur part s'ils veulent que leurs enfants conservent leur langue maternelle.

A la fin de cet inventaire, une conclusion s'impose: les francophones de Calgary peuvent faire faire à leurs enfants des études primaires et secondaires en français s'ils en ont la bonne volonté. La solide connaissance du français acquise à la fin du secondaire devrait par la suite résister aux assauts d'un milieu majoritairement anglophone, du moins, encore ici, avec un peu de bonne volonté. L'ACFA considère cependant qu'il reste beaucoup de travail à faire. Tirons de son rapport annuel l'extrait suivant signé par Lise Sirois, responsable du comité d'éducation: "Les négociations au niveau provincial, particulièrement en ce qui concerne la gestion de nos écoles, sont loin d'être encourageantes. Pourtant les anglophones accepteraient-ils que des unilingues francophones prennent les décisions concernant l'éducation de leurs enfants? Certainement pas! Pourquoi faudrait-il que la minorité francophone consente de bon coeur à une telle situation?"

Pour ce qui est d'études supérieures en français à Calgary, il n'en est pas question pour le moment, ce qui prouve que deux considérations importantes n'ont pas encore retenu l'attention des responsables du monde de l'enseignement. La première considération est celle des droits des francophones qui désirent poursuivre des études universitaires en français. Pourquoi leurs droits s'arrêtent-ils à la douzième année? La seconde considération découle de la simple logique: si la faculté d'économie juge bon de donner des cours en français, pourquoi les raisons qui l'ont motivée ne valent-elles pas pour d'autres facultés? Pourquoi l'université ne pourrait-elle pas s'ouvrir à une clientèle de langue française?



Rond Point '85

Rapport du président général de l'A.C.F.A.

Il y a un an, l'assemblée générale de l'ACFA reconduisait la même équipe à la tête de l'ACFA: Mme Myriam Laberge-Deslauriers, MM. Alain Nogue, Ghislain Bergeron et Michel Cloutier, ainsi que M. Guy Goyette à titre de président général.

Cet exécutif, qui s'est réuni mensuellement, a voulu d'une part, continuer le travail amorcé l'année précédente, notamment rapprocher davantage l'Association de la population en améliorant la qualité de ses services et l'orienter davantage vers le développement communautaire et, d'autre part, contribuer, en tant qu'organisme porte-parole des Franco-albertains et des Franco-albertaines à la réalisation des priorités établies par les organismes franco-albertains lors de leur réunion de consultation et de concertation de janvier 1984. Les priorités, on s'en souviendra, étaient la mise en place du plan de développement global, la revendication du droit à l'éducation française, l'établissement d'écoles francophones, l'institutionnalisation de services d'éducation permanente à la Faculté Saint-Jean, ainsi que l'animation et l'encadrement de la jeunesse franco-albertaine.

Ce rapport, dans un premier temps, décrira ce que nous avons fait dans ces secteurs prioritaires; dans un deuxième temps, il résumera très brièvement certaines réalisations dans d'autres secteurs.

LES DOSSIERS PRIORITAIRES 1984

Mise en place du plan de développement communautaire

A l'automne 1983, les communautés franco-albertaines, sous l'égide de l'ACFA, se sont donné un plan quinquennal de développement communautaire, qui se trouve dans ce que nous appelons **Le Carnet de route.** Déjà au cours de 1983, le Comité exécutif de l'ACFA avait posé certains gestes pour que son secrétariat provincial et les régionales de l'ACFA soient plus explicitement orientés vers le développement communautaire. Pour que toute l'Association s'engage résolument dans la voie du développement communautaire et que le plan ne reste pas lettre-morte, d'autres gestes ont été posés au cours de l'année écoulée.

L'ACFA a accepté d'organiser en janvier 1984, une première réunion de consultation et de concertation des organismes franco-albertains pour fixer les priorités de l'année 1984-85. Cette réunion, organisée à la demande du Secrétariat d'Etat, nous a permis de constater avec plaisir que les nouvelles directions du Programme des communautés de langue officielle (PCLO) du Secrétariat d'Etat correspondaient aux orientations de développement global que nous voulions donner à l'Association et que l'aide financière et technique du Secrétariat d'Etat appuierait nos démarches et nos efforts.

Les cadres du secrétariat provincial à la suite de cette réunion de janvier ont entrepris avec le personnel du Bureau régional du Secrétariat d'Etat une tournée de toutes les régionales pour expliquer le concept "développement communautaire", les orientations nouvelles qui en découlaient les répercussions probables sur la programmation et les subventions des régionales, etc...

Pour engager plus définitivement l'Association dans la voie du développement communautaire, il importait que le provincial et les régionales revoient ensemble l'appui financier dont ils bénéficiaient. Depuis plusieurs années, les régionales recevaient certaines subventions qui n'étaient pas établies en fonction de leur programmation; tant à cause de l'engagement de l'Association dans le développement communautaire qu'à cause des objectifs renouvelés du Programme des Communautés de langues officielles, il importait de mettre au point la façon dont les régionales étaient subventionnées. D'ailleurs en 1983, le Conseil général s'était déjà penché sur des façons nouvelles de subventionner les régionales. Le Conseil général du mois de mai 1984 proposa que les régionales ne reçoivent plus de subventions de l'ACFA provinciale mais les reçoivent directement du Secrétariat d'Etat qui les accorderait en fonction de la programmation présentée. Nous tenons à remercier tous ceux qui ont participé à cette prise de décision; nous avions un sujet épineux et nous avons trouvé moyen de le régler dans l'harmonie.

Plusieurs organismes franco-albertains ont participé en septembre à la réunion de consultation et de concertation qui avait pour but de fixer les priorités 1984-1986 des communautés franco-albertaines. L'assemblée a déterminé que les Franco-albertains et les Franco-albertaines avaient besoin d'une image renouvelée d'eux-mêmes, une image caractérisée par la promotion socio-économique et politique et la poursuite de l'excellence. Au cours de la prochaine année, il s'agira de véhiculer d'une façon particulière cette image dans le secteur de l'éducation et auprès de la jeunesse franco-albertaine. Le Conseil général en y ajoutant le membership endossait ces priorités et demandait que l'ACFA investisse ses ressources et ses énergies au cours de 1985 à les promouvoir.

Comme la programmation dans une perspective de développement communautaire a pris de plus en plus d'importance, des dispositions particulières ont été prises pour que les régionales soient informées et aient à leur disposition les instruments requis. Je tiens à signaler l'énorme travail fait par les régionales pour préparer leur programmation 1984-1986 et leur demande de subvention; elles ont accepté de faire un exercice très exigeant. Je me rends bien compte que les régionales sont dans l'attente des décisions du Secrétariat d'Etat et que plusieurs auront tendance à juger la valeur de l'exercice à la lumière du montant de la subvention obtenue. Je tiens à faire remarquer que l'exercice a déjà permis à plusieurs régionales de mieux comprendre ce que l'on entend par développement communautaire et de mieux "prioriser" leurs énergies et leurs ressources.

Education

J'aurais tant souhaité à la fin de mon mandat de président général pouvoir vous dire que nos revendications auprès du gouvernement de l'Alberta dans le domaine de l'éducation française avaient porté fruit. Nos efforts n'ont pas abouti aux résultats escomptés.

Vous vous souviendrez que l'ACFA a accepté il y a plus de 18 mois l'invitation du Ministère de l'éducation de l'Alberta à négocier une solution albertaine qui refléterait les exigences de l'Article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés. Nos efforts ont été considérables. Par trois fois au cours de 1984 le Ministre a proposé des scénarios et des échéanciers qui ne se sont pas réalisés. Ces négociations, qui exigeaient parfois la confidentialité, ne nous ont pas permis d'informer aussi complètement que nous le souhaitions les membres de l'Association et la population franco-albertaine.

Au cours du mois d'octobre, le Ministre nous a remis à titre confidentiel ses projets pour l'éducation française en Alberta et nous a demandé d'y réagir. Nous avons convoqué une réunion d'une trentaine de personnes les plus impliquées dans le dossier pour aider l'ACFA à préparer sa réaction.

Lorsque nous avons appris que le troisième scénario proposé par le Ministre ne se réaliserait pas, la délégation a informé le Ministre qu'elle se devait d'informer l'Association et de faire le point. Au début de décembre le Conseil général a adopté un vaste plan d'action comportant lobbying, information, sensibilisation et action juridique. Le Conseil général a demandé que la délégation tâche de rencontrer le Ministre avant de lancer ce plan dans le grand public; la réunion avec le Ministre n'a pas encore eu lieu au moment où ces lignes sont écrites; c'est la raison pour laquelle vous n'en avez peut-être pas entendu parler. Je suis de plus en plus convaincu que bien que la Charte des droits et des libertés fournisse des assises solides à nos revendications, nous devrons faire d'énormes efforts, engager de fortes sommes d'argent et être très solidaires si nous voulons offrir à nos enfants une éducation française de qualité. A cause de l'importance de cette revendication, une partie substantielle de notre assemblée annuelle 1985 sera consacrée à ce sujet.

L'absence d'un directeur du Bureau d'éducation ne nous a pas facilité la tâche. Malgré les difficultés que nous avons entrevues et qui se réalisent, nous avons trouvé préférable de ne pas procéder à l'engagement d'une personne qui n'avait pas toutes les compétences recherchées. Comme vous le savez, nous avons réussi à trouver ce candidat compétent en la personne de M. Yvon Mahé, qui entrera en fonction à la mi-août prochain.

Au cours de 1984, le Bureau de l'éducation a rédigé deux mémoires faisant état du point de vue de l'Association: l'un était adressé au Comité sur la tolérance et la compréhension, l'autre au Comité pour la révision des écoles secondaires.

Nous nous réjouissons de l'établissement de deux écoles francophones (l'école Maurice Lavallée à Edmonton et l'école Saint-Antoine à Calgary) qui ont vu le jour suite aux revendications de groupes de parents francophones courageux et tenaces. C'est un début prometteur, bien que tout ne soit pas encore au point et que les comités de parents doivent encore lutter pour faire valoir leurs revendications.

suite en page 10

A la poursuite de l'excellence: la jeunesse franco-albertaine et son éducation

Assemblée annuelle et Rond-Point 1985

Faculté Saint-Jean
8406 - 91 rue
Edmonton, Alberta
le samedi 2 mars 1985

8 h 15	Inscription
9 h	Ouverture de l'assemblée (ordre du jour, procès-verbal, etc.) L'année internationale de la jeunesse et Francophonie Jeunesse de l'Alberta. Le thème de la journée. Présentation du plan d'action de l'ACFA en éducation. Ateliers sur le plan d'action
12 h 00	Buffet - cafétéria $4.00/personne
13 h 30	**ADULTES:** Rapport du président Changements aux Statuts et Règlements Etats financiers vérifiés Choix du vérificateur 1985 Rapport de la Fondation de l'ACFA **JEUNES: (entre 13 h 30 et 14 h 30)** Réunion: Que veulent dire les jeunes franco-albertains aux adultes concernant leur éducation?
14 h 30	Rapport du Comité des nominations Bref discours des candidat(e)s Elections Panel: le plan d'action de l'ACFA en éducation Résultats des élections et autres tours de scrutin (si nécessaire)
17 h 30	Cocktail Billets pour banquet, spectacle et soirée $25./personne
18 h 30	Banquet **Orateur invité:** **Mme Andrée Champagne** **Ministre d'Etat à la jeunesse**
20 h 30	Spectacle de variétés organisé par Francophonie Jeunesse de l'Alberta Soirée dansante

Tous les membres sont invités à assister à l'assemblée annuelle. L'assemblée revêt une importance particulière car on expliquera le plan d'action de l'ACFA en vue de revendiquer une éducation française en Alberta pour nos enfants ou nos petits-enfants.



Rond Point '85

Education permanente

Au cours de 1984, l'ACFA a appuyé l'important projet d'institutionnalisation de l'éducation permanente à la Faculté Saint-Jean. Ce projet n'est pas encore réalisé et il rencontre des difficultés. L'ACFA a adopté la ligne de conduite suivante: elle aviserait les organismes impliqués qu'elle souhaitait, que tous les services d'éducation permanente dont les employés et les bénévoles de l'Association ont besoin soient offerts, dans la mesure du possible, par le Centre d'éducation permanente de la Faculté Saint-Jean. L'ACFA espère ainsi resserrer les liens entre la population franco-albertaine et la Faculté.

L'ACFA s'est également engagée à encourager activement les divers groupes francophones à bénéficier des cours, sessions, etc... offerts par le Centre et à aider le Centre à s'assurer que la formation offerte réponde vraiment aux besoins des Franco-albertains et des Franco-albertaines.

Jeunesse

Au cours de 1984, l'ACFA a consacré ses énergies à effectuer un rapprochement avec Francophonie Jeunesse de l'Alberta. Selon l'avis du Comité exécutif de l'ACFA, F.J.A. était très mal orienté. Le problème n'a commencé à se résoudre qu'avec la mise en tutelle de F.J.A. par le Secrétariat d'Etat. La Fédération des Jeunes Canadiens-Français a beaucoup aidé F.J.A. à se réorienter et à s'organiser sérieusement; le secrétariat provincial de l'ACFA pendant quatre mois s'est occupé de l'administration financière de F.J.A.

Il nous semble qu'un tournant ait été pris; il s'agit de solidifier ce qui se fait. Nous croyons qu'à l'avenir l'ACFA et F.J.A. s'appuyeront réciproquement et que F.J.A. saura offrir une programmation de qualité et un encadrement valable à la jeunesse franco-albertaine.

Comme il importe que les jeunes des régions fassent partie des préoccupations des régionales et soient intégrés à leur programmation, le Conseil général a adopté une politique claire à cet effet. Il est à souhaiter que la communauté franco-albertaine ne disperse pas ses forces et ses énergies et que les méfiances et les mésententes du passé ne se répètent plus.

AUTRES DOSSIERS

Les activités de l'ACFA provinciale et de son secrétariat ont largement dépassé les dossiers prioritaires. J'aimerais brièvement vous décrire quelques unes des réalisation accomplies dans quelques autres dossiers dont l'ACFA s'occupe.

Communications:

Au printemps dernier eut lieu un colloque en communications électroniques. Ce colloque avait pour but de sensibiliser un certain nombre de membres à ce domaine et à explorer ce qui pouvait se faire d'une façon réaliste dans les régionales. Un petit comité a été mis sur pied pour donner suite au colloque.

L'ACFA provinciale a préparé un mémoire adressé au CRTC concernant le renouvellement de la licence de télédiffusion de Radio-Canada. Le mémoire soulignait le besoin qu'ont les Franco-albertains et les Franco-albertaines d'avoir une information qui soit un reflet de leurs communautés, de leur intérêts et de leurs préoccupations.

Lors de l'annonce des compressions budgétaires de Radio-Canada, l'Association avec bien d'autres organismes francophones est intervenue pour alerter qu'il était important que la compression ne se fasse pas au niveau de la programmation régionale de Radio-Canada.

L'ACFA en 1984 a décidé d'employer davantage le journal, Le Franco-Albertain, dont elle est le seul actionnaire, pour communiquer avec ses membres. Vous avez remarqué qu'il y a toujours la page de l'ACFA dans le Franco. Nous voyons d'un bon oeil les ententes qui se discutent entre certaines régionales et le Franco pour abonner au journal soit les membres de la régionale soit tous les francophones de la région. Il importe que l'ACFA ait les moyens de communiquer régulièrement avec la population franco-albertaine et il nous semble que le Franco-albertain soit le moyen tout indiqué.

Le Secrétariat aux Affaires Intergouvernementales Canadiennes du Québec par son programme F.F.H.Q. - S.A.I.C. a mis à notre service un agent d'information, M. Yves Lavertu. Tout en étant rattaché à l'ACFA, M. Lavertu consacre une importante partie de son temps au Franco-Albertain. En plus de rédiger plusieurs articles, M. Lavertu, est responsable de la formation des correspondants du Franco et de l'établissement d'un réseau de correspondants.

Développement artistique

L'ACFA et les trois autres associations porte-parole des provinces de l'Ouest ont obtenu une importante subvention du ministère des Communications (Canada) par l'établissement d'un réseau culturel qui facilitera la présentation de spectacles par des artistes francophones dans les différentes communautés francophones des quatre provinces de l'Ouest.

Nous avons espoir que le travail qui se fait présentement permettra à nos artistes franco-albertains et franco-albertaines, particulièrement à ceux et celles qui débutent, de pouvoir plus facilement trouver des auditoires. Nous

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de l'A.C.F.A

tenue à la Faculté Saint-Jean le samedi 3 mars 1984

M. Guy Goyette, président d'Assemblée, avant l'ordre du jour, souhaite la bienvenue aux membres présents ainsi qu'aux invités venus de l'extérieur de la province dont MM Ligori LeBlanc, président de l'ACFC, Pierre Juneau, représentant du Ministère des Affaires intergouvernementales du Québec, Frank-Champion Demers, représentant de la Section des Langues officielles du Conseil du Trésor du Gouvernement fédéral, Léo LeTourneau, président de la FFHQ, Roland Marcoux, directeur du Service de consultation et de développement à la FFHQ. M. Goyette signale également la présence de plusieurs anciens présidents généraux de l'ACFA.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

On propose d'ajouter deux items à l'ordre du jour:

1° Appui aux Franco-manitobains et à la Société franco-manitobaine.

2° Information sur la tournée des représentants du Secrétariat d'Etat et du Secrétariat provincial de l'ACFA.

Denis Collette/Albert Granger proposent

"que l'ordre du jour soit accepté tel qu'amendé".

TOUS EN FAVEUR
ADOPTEE

2. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE TENUE LE 5 MARS 1983

Lionel Rémillard/Gilbert Proulx proposent

"que le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de l'ACFA tenue le 5 mars 1983 soit accepté tel que présenté".

POUR: Majorité
CONTRE: nil
ABSTENTION: 1

ADOPTEE

3. SUITES AU DIT PROCES-VERBAL

Comme il n'y a pas de suite, l'Assemblée passe à l'item suivant.

4. RAPPORT DU PRESIDENT GENERAL DE L'ACFA

M. Guy Goyette présente son rapport, lequel résume le travail accompli par l'Exécutif et le Président aux principaux dossiers de l'ACFA pour l'année encourue. Chaque membre a reçu copie de ce rapport par l'entremise du Franco-Albertain.

Guy Goyette/Armand Mercier proposent

"que le rapport du président soit reçu par l'Assemblée annuelle".

TOUS EN FAVEUR
ADOPTEE

5. RAPPORT DE LA FONDATION DE L'ACFA

M. Lucien Maynard, président de la Fondation, résume les points principaux du rapport 1983 de La Fondation. Lors des questions, M. Maynard précise que le capital net a augmenté de $279,000 et que la politique d'investissement adoptée pour les trois prochains années est substantiellement la même que celle des trois dernières années.

Lucien Maynard/Léo Piquette proposent

"que le rapport de la Fondation de l'ACFA soit reçu par l'Assemblée générale"

TOUS EN FAVEUR
ADOPTEE

6. RAPPORT FINANCIER

M. Michel Cloutier, membre de l'Exécutif, présente le rapport financier consolidé 1983 vérifié de l'ACFA. Suite à un certain nombre de questions de clarification, Michel Cloutier/Myriam Laberge proposent.

"que le rapport financier soit reçu par l'Assemblée générale".

TOUS EN FAVEUR
ADOPTEE



Rond Point '85

espérons également que ce réseau nous donnera accès à un plus grand éventail d'artistes francophones, et à meilleur prix. Si tout va comme prévu, le Réseau-Ouest sera en opération dès septembre 1985.

Au cours de la dernière année, l'ACFA a aussi maintenu son membership à la Fédération culturelle des Canadiens français (FCCF) et a participé à sa réorganisation. Grâce à cet organisme national, plusieurs artistes de la scène ont pu bénéficier de sessions de formation.

Comme nous estimons que le dossier culturel est celui qui est le plus vivace et le plus vivant en Alberta, l'ACFA provinciale, dont les énergies et les ressources sont limitées, tâche surtout de contribuer à la coordination des activités et à la formation des talents franco-albertains.

Développement économique

Le colloque en développement économique à l'automne 1984 réunit une centaine de participants et suscita beaucoup d'enthousiasme. A notre connaissance, c'est la première fois, au moins dans l'histoire récente de la francophonie albertaine, qu'une telle rencontre s'adressait à toutes les formes du développement économique. Il s'agit maintenant de donner suite à ce colloque. Il revient avant tout aux régionales et aux groupements de franco-albertains de s'y intéresser et de faire naître des projets. Le rôle de l'ACFA provinciale en sera un d'animation et d'information.

Services gouvernementaux

Un certain nombre de contacts et de réunions ont eu lieu pour tâcher d'obtenir ou d'améliorer des services en langues française auxquels les Franco-albertains et les Franco-albertaines sont en droit de s'attendre lorsqu'ils appellent ou se présentent aux bureaux d'agences et de ministères fédéraux. Lors de ces rencontres nous prônons l'offre active de ces services et nous soulignons que le recensement de 1981 indique bient où se trouvent les francophones.

Nous avons entrepris des démarches auprès de Alberta Consumer et Corporate Affairs pour les organismes franco-albertains ne soient pas obligés de présenter en anglais leurs rapports, etc... Il est intéressant de noter qu'au moins pour une période non-déterminée ce ministère acceptera la remise de tout rapport d'origine canadienne rédigé en français.

Participation à la francophonie nationale et hors-Québec

En tant que membre du Conseil d'administration de l'ACELF, j'ai participé régulièrement aux réunions de cet organisme. En tant qu'organisme porte-parole, l'ACFA provinciale a participé activement aux réunions de la Fédération des Francophones Hors-Québec (FFHQ); elle a tâché de bien refléter les aspirations de la population franco-albertaine est de s'assurer que le travail de lobbying de la FFHQ fasse avancer les dossiers chers aux franco-albertains, tout en étant solidaire dans les projets qui ne la concernaient pas immédiatement.

Administration

L'Exécutif s'est soucié de continuer le travail amorcé en 1983: l'assainissement de l'administration de l'ACFA. Il s'agissait de s'assurer que l'ACFA ne devienne pas une lourde bureaucratie et qu'elle ajuste mieux les sommes dont elle dispose (et qui ne sont pas appelées à augmenter) à ses objectifs et à son rôle. J'ai espoir que les états financiers vérifiés nous montreront que l'ACFA a vécu à l'intérieur de ses moyens et qu'il y aura même une certaine réserve pour l'année 1985 qui s'annonce à la fois importante et dispendieuse. Tout n'est pas fait; plusieurs systèmes restent à être mis au point mais il me semble que le tournant a été pris. Il reste à compléter.

Activités du président

Cette année encore, j'ai fait du bureau régulièrement au rythme de trois jours par semaine. Cela m'a permis d'avoir un contact régulier avec les employés du secrétariat provincial et de suivre de près le déroulement des projets. En particulier, depuis la démission de la Directrice du Bureau de l'éducation, je me suis penché sur plusieurs requêtes qu'adressaient les régionales.

J'ai participé à un grand nombre de réunions à Edmonton et en région, de conférences, de réceptions, de déjeuners d'affaires, de rencontres avec politiciens ou fonctionnaires. J'ai maintenu une correspondance assidue, notamment dans le domaine des relations publiques et je me suis rendu disponible pour de nombreuses entrevues avec les média.

En guise de conclusion

J'arrive à la fin de mon mandat de président général. Je suis heureux d'avoir accepté la responsabilité que me confiaient les assemblées générales de 1983 et de 1984. Je me suis consacré sérieusement à relever le défi que comporte le poste de président général de l'Association.

Je crois laisser une Association en assez bonne santé. Si je suis en mesure d'affirmer cela, c'est parce que les membres m'ont accordé leur confiance au cours de ces deux ans et parce que j'ai été appuyé par des équipes de bénévoles et d'employés. Vous me permettrez de remercier en particulier les membres de l'Exécutif, qui n'ont pas compté leur temps et leurs avis et les employés du secrétariat provincial qui ont montré un sens professionnel extraordinaire.

Je souhaite ardemment que tous les membres de l'Association accordent à mon successeur la même confiance et le même appui que j'ai reçus, pour qu'ensemble nous puissions en 1985 travailler au développement global de nos communautés francophones.

7. CHANGEMENTS AUX STATUTS ET REGLEGMENTS

7.1 L'Exécutif recommande à l'Assemblée générale de se prononcer sur un amendement recommandé par le Conseil général mais qui n'a pas été publié dans le Franco-Albertain tel qu'exigé par les Statuts et Règlements, parce que l'Exécutif n'avait pas pu apporter une clarification requise à temps pour la publication.

Michel Cloutier/Gilbert Proulx proposent

"que l'Assemblée générale annuelle accepte de se pencher sur l'amendement proposé concernant l'alinéa "D" de l'article 57".

MAJORITE POUR
3 ABSTENTIONS
ADOPTEE

7.2 **Alinéa "C" de l'article 57** (composition du Conseil général)

a) Michel Cloutier/Michel Lehodey proposent

"que l'alinéa 'C' de l'article 57 se lise comme suit:

un délégué régional par fraction de membres actifs ou à vie, en règle le 30 septembre de chaque année, pour chacune des régionales incorporées sous la Charte de l'ACFA".

b) Roger Lalonde/Armand Mercier proposent l'amendement suivant:

"que l'on ajoute:
la fraction requise sera déterminée par le Conseil général".

c) Jean-Guy Thibaudeau/Réal Doucet proposent le sous-amendement suivant:

"que l'on ajoute à l'amendement:
mais non pas plus fréquemment qu'une fois par année".

Le sous-amendement est ADOPTE
L'amendement sous-amendé est ADOPTE
La proposition avec amendement sous-amendé est ADOPTEE (4 contre)

d) L'alinéa "C" de l'article 57 se lira à l'avenir comme suit:

Un délégué régional par fraction de membres actifs ou à vie, en règle le 30 septembre de chaque année, pour chacune des réionales incorporées sous la Charte de l'ACFA. La fraction requise sera déterminée par le conseil général, mais non pas plus fréquemment qu'une fois par année".

7.3 Alinéa "D" de l'article 57 (composition du Conseil général)

a) Michel Cloutier/Jean-Guy Thibaudeau proposent

"que l'alinéa "D" de l'article 57 se lise comme suit:
les présidents (ou leurs délégués) d'organismes acceptés à siéger au Conseil général et ayant acquis acquitté une cotisation annuelle de $200.".

b) Armand Mercier/Gilberte Gougeon proposent le premier amendement suivant:

"de substituer

qui sera fixée non pas plus fréquemment qu'une fois l'an par le Conseil général

à

de $200".

L'amendement est ADOPTE (3 contre)

c) Robert Bisson/Jean-Pierre Gaboury proposent le deuxième amendement suivant:

"d'ajouter les mots

'à l'instance décisionnelle du'

entre
'à siéger' et 'Conseil général' ".

L'amendement est ADOPTE (1 abstention)
La proposition avec les deux amendements est ADOPTEE (1 contre)

d) L'alinéa "D" de l'article 57 se lira à l'avenir comme suit:

"les présidents (ou leurs délégués) d'organismes acceptés à siéger à l'instance décisionnelle du Conseil général et ayant acquitté une cotisation annuelle qui sera fixée non pas plus fréquemment qu'une fois l'an par le Conseil général".

7.4 **Article 105** (droits et responsabilités des Régionales)

a) Michel Cloutier/Gilbert Proulx proposent

"que l'article 105 se lise comme suit:

une régionale doit maintenir, chaque année, un nombre de membres actifs ou à vie dans sa région et agir en conformité avec la Charte et les Statuts et Règlements de l'Association pour justifier sa permanence. Le nombre minimum requis de membres actifs ou à vie sera fixé par le Conseil général".

b) Michel Cloutier/Léo Piquette proposent l'amendement suivant:

"d'ajouter

'mais non pas plus fréquemment qu'une fois par année' ".

L'amendement est ADOPTE (1 abstention)
La proposition amendée est ADOPTE (2 contre, 1 abstention)

c) L'article 105 se lira à l'avenir comme suit:

"Une régionale doit maintenir, chaque année, un nombre de membres actifs ou à vie dans sa région et agir en conformité avec la Charte et les Statuts et Règlements de l'Association pour justifier sa permanence. Le nombre minimum requis de membres actifs ou à vie sera fixé par le Conseil général, mais non pas plus fréquemment qu'une fois par année".

7.5 **Signataires de l'Association**

a) Alain Nogue/Lydia Roy proposent

"que l'alinéa 'E' de l'article 59 et l'alinéa 'D' de l'article 80 soient rayés et que l'article 118 soit maintenu en y rayant la référence au contrôleur".

TOUS EN FAVEUR
ADOPTEE

suite en page 12

b) L'article 118 se lira à l'avenir comme suit: **"Outre le directeur général, deux personnes nommées par le Comité exécutif auront l'autorisation de signer les chèques, billets, lettres de change et autres effets négociables pour le compte de l'Association. Pour être reconnus valables, ces documents devront être munis de la signature d'au moins deux de ces trois personnes".**

8. NOMINATION D'UN VERIFICATEUR

a) Michel Cloutier/Joseph Forget proposent

"que l'Assemblée annuelle autorise le Comité exécutif à inviter des soumissions pour la vérification des livres et régistres de l'Association et que le conseil général, sur recommandation de l'Exécutif, choisisse le vérificateur pour l'année 1984".

Suite à la discussion, le président de l'Assemblée déclare cette proposition hors d'ordre, comme elle entraînerait un changement aux Statuts et Règlements et qu'il n'y a pas eu avis de motion.

b) Armand Mercier/Jean-Paul Perras proposent

"que l'Assemblée annuelle retienne le même vérificateur qu'en 1983 pour l'année 1984, demande qu'il soit présent à la prochaine Assemblée annuelle, et lui fasse savoir qu'il devra présenter une soumission s'il désire être nommé le vérificateur une autre année".

TOUS EN FAVEUR
ADOPTEE

Il semblait ressortir de la discussion que l'Assemblée annuelle souhaitait que le Comité exécutif demande des soumissions pour la vérification et fasse ses recommandations à la lumière des soumissions lors de la prochaine Assemblée annuelle.

9. RAPPORT DU COMITE DES CANDIDATURES

M. Alain Nogue, le président du Comité des candidatures, présente le rapport du Comité.

9.1 **Présidence de l'ACFA**

M. Nogue rapporte que le Comité présente la candidature de M. Guy Goyette. Par trois fois, M. Nogue demande s'il y a des mises-en-candidature de l'Assemblée. Aucune autre candidature n'est présentée.

M. Guy Goyette est REELU à la présidence de l'ACFA.

9.2 **Vice-présidence de l'ACFA**

M. Nogue rapporte que le Comité a reçu les candidatures de MM Ghislain Bergeron, Michel Cloutier et Valère Grenier pour les deux postes vacants. M. Nogue demande s'il y a d'autres mises-en-candidature de l'Assemblée. Mme Thérèse Laplante propose la candidature de Madame Germaine Dalton; Mme Dalton accepte d'être candidate. Par trois fois, M. Nogue demande s'il y a d'autres mises-en-candidature de l'Assemblée. Aucune autre candidature n'est présentée.

9.3 **Scrutateurs**

Alain Nogue/Robert Bisson proposent

"que MM Léo LeTourneau, Marc Arnal, Lucien Bélanger et Daniel Poulin soient les scrutateurs".

ADOPTEE (1 contre).

9.4 **Interprétation de l'Article 47**

Alain Nogue/Raymond Lamoureux proposent

"vu les interprétations divergentes de l'Article 57, que l'Assemblée annuelle adopte l'interprétation suivante:

1° il s'agit d'élire deux vice-présidents (donc, les membres, s'ils le désirent, sont invités à indiquer le nom de deux candidats sur le même bulletin);

2° personne n'est élu à moins d'être indiqué sur 50% plus 1 des bulletins acceptés par les scrutateurs;

3° un bulletin comportant deux fois le nom du même candidat sera rejeté par les scrutateurs;

4° les scrutateurs indiqueront le nombre de bulletins acceptés comme légitimes et le nombre de voix obtenues par chaque candidat(e);

5° le/la candidat(e) ayant le moins de voix serait éliminé(e) si un autre tour était nécessaire;

6° si jamais il y avait égalité des voix entre les deux derniers candidats et qu'un autre tour s'avérait nécessaire, que le/la candidat(e) qui perdrait à pile ou face soit obligé(e) de se retirer".

TOUS EN FAVEUR
ADOPTEE

10. BREFS DISCOURS DES CANDIDAT(E)S A LA VICE-PRESIDENCE

Mme Germaine Dalton et MM Ghislain Bergeron, Michel Cloutier et Valère Grenier s'adressent à l'Assemblée générale pour se faire connaître et pour expliquer les raisons qui les poussent à vouloir être vice-président(e) de l'ACFA.

11. COMITE DES ELECTIONS

M. Nogue invite les membres à élire deux vice-président(e)s. Les scrutateurs colligent les bulletins de vote et se retirent pour faire le compte.

12. AUTRES ITEMS

12.1 **Appui aux Franco-manitobains**

Myriam Laberge/Paul Dumaine proposent

"que l'Assemblée annuelle exprime à la Société Franco-manitobaine sa déception devant les événements récents survenus au Manitoba et son appui aux Franco-manitobains et à la S.F.M.".

TOUS EN FAVEUR
ADOPTEE

12.2 **Tournée dans les Régionales des représentants du Secrétariat d'Etat et du Secrétariat provincial de l'ACFA**

Le directeur général fait savoir qu'au cours du mois de mars une tournée aura lieu pour sensibiliser les Régionales aux retombées et aux implications pour elles des changements apportés aux programmes du Secrétariat d'Etat, en particulier au Programme des communautés de langues officielles.

Gilbert Proulx/Léopold Bergeron proposent

"de suspendre l'Assemblée délibérante pour passer en comité plénier pour que le Forum ait lieu".

TOUS EN FAVEUR
ADOPTEE

13. FORUM

Comme les scrutateurs ont complété le compte des voix, Gaétan Bonnier/Ubald Ouellette proposent

"que l'Assemblée redevienne une assemblée délibérante".

TOUS EN FAVEUR
ADOPTEE

14. RESULTATS DES ELECTIONS

M. Alain Nogue, le président du Comité des élections, rapporte que les scrutateurs ont compté 108 bulletins comprenant 195 votes individuels; que les noms de MM Ghislain Bergeron et Michel Cloutier étaient indiqués sur au moins 50% plus 1 des bulletins exprimés; que MM Bergeron et Cloutier sont élus vice-présidents de l'Association.

Alain Nogue/Agathe Gaulin proposent

"que les bulletins de vote soient détruits".

TOUS EN FAVEUR
ADOPTEE

Gilbert Proulx/Guy Lacombe proposent

"que l'assemblée délibérante soit levée".

TOUS EN FAVEUR
ADOPTEE

15. REPRISE DU FORUM

L'assemblée est levée à 15 h 50.

Changements aux Statuts et Règlements

Le Conseil général à sa réunion du 26 mai 1984 a décidé de recommander à l'assemblée annuelle 1985 d'apporter les changements suivants aux Statuts et Règlements de l'ACFA.

Article 29:

Changement proposé:	*Sauf aux assemblées générales, le Président général, un président régional (ou en son absence, un délégué régional) pourra accorder le droit de parole aux employés relevant de sa compétence...*
Première phrase de l'article actuel:	Sauf aux assemblées générales, le Président général, un président régional, ou son délégué, pourra accorder le droit de parole aux employés relevant de sa compétence...
Explication:	La première phrase de l'article actuel peut donner l'impression qu'un président régional peut avoir un délégué personnel qui le remplace lors des réunions du Conseil général, ce qui est contraire à l'article 57 qui traite de la composition du Conseil général.

Article 49:

Changement proposé:	*Le Comité exécutif doit nommer un Comité des candidatures qui, au moins deux mois avant la tenue d'une assemblée générale annuelle, annoncera, par les moyens qu'il jugera bon, que le poste de président etc...*
Première phrase de l'article actuel:	Au moins deux mois avant la tenue d'une assemblée générale annuelle, le Comité exécutif doit nommer un Comité des candidatures qui annoncera, par les moyens qu'il jugera bon, que le poste de président est vacant et que les membres actifs ou à vie intéressés à poser leur candidature doivent remplir un formulaire qu'ils obtiendront du secrétariat.
Explication:	L'article actuel affirme que le Comité des candidatures doit être établi au moins deux mois avant la tenue de l'assemblée générale annuelle; il ne dit pas que le Comité doit annoncer la vacance du poste au moins deux mois avant la tenue de l'assemblée. Pour éliminer toute ambiguité le changement proposé est recommandé.

Article 59: Compétence du Comité général

Changement proposé:	*Rayer l'alinéa "h".*
Alinéa "h" actuel:	Recommander au Conseil général (sic) la formule selon laquelle les régionales incorporées sous l'ACFA seront représentées lors des réunions du Conseil général;
Explication:	Cet alinéa veut sans doute dire: recommander à **l'assemblée générale annuelle** la formule, etc... Suite à la décision de l'assemblée annuelle 1984 qui veut que soit le Conseil général lui-même qui fixe la fraction des membres requis pour avoir droit à un délégué régional, il semble que cet alinéa soit désuet.

La conscience de l'identité culturelle a beaucoup progressé

par Nicole Künzle

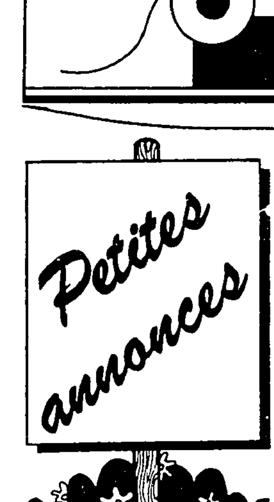
"La dimension culturelle des relations internationales" conférence donnée à l'Alliance française d'Edmonton par Monsieur Yves Brunsvick, secrétaire général de la Commission française pour l'U.N.E.S.C.O. et chargé d'enseignement aux cours de civilisation française à la Sorbonne.

"Si le XIX siècle était le siècle de l'éducation, le XXe siècle de la culture: Il nous faut reconnaître la place prise par la culture dans notre vie quotidienne: grâce à la révolution introduite dans le domaine de la communication, la culture est désormais un phénomène général et non plus réserver à une élite. Des dizaines de milliers d'auditeurs peuvent entendre une même symphonie jouée à la radio. Il en est de même des films, des livres, des disques. Les techniques de communication ont évolué au cours des âges: de la palabre africaine à la vidéo: le télégraphe, et le téléphone ont révolutionné la communication, la radio, la télévision, l'informatique: des pas de géant ont été accomplis jusqu'où va-t-on aller? Nous sommes dans un monde bien plus petit qu'auparavant. Il n'y a plus de limite, notre champs d'action c'est le globe. Notre planète est enfermée dans un réseau dense de feux de toutes sortes: le volume des échanges d'idées des messages, leur rythme, leur diversité ne cessent de s'accroître.

L'universalisme culturel a toujours existé: l'université médiévale ne connaissait pas de frontière, mais elle était cependant limitée à un petit nombre de gens: ceux qui parlaient la même langue, ils s'équilibraient. De nos jours, l'entrée de toute l'humanité dans la société de la communication crée des troubles, car les gens ne parlent pas la même langue: ils voient les mêmes images, mais les mots sont différents pour les uns et les autres. Cette tendance à l'uniformisation des images est même dangereuse: tel film à grand succès peut passer pour une exaltation de l'identité culturelle d'un groupe, d'une nation et cela peut produire un phénomène de rejet culturel: songeons à la tragique réaction iranienne: le rejet de l'occident ("au lieu des jeans, le tchador").

La conscience de l'identité culturelle a beaucoup progressé elle a remplacé la notion de souveraineté du XIXe siècle. Nous aboutissons à une notion d'égale dignité entre les cultures qu'entend-on par identité culturelle? C'est un ensemble de valeurs, de croyances, de traditions et d'inspirations. C'est une histoire commune ou une mythologie commune (les grands fondateurs qu'à l'occasion on s'invente si on n'en a pas) ce peut-être un élément idéologique (ex: le marxisme pour les pays de l'est) le tout est véhiculé par une langue aucune culture ne ressemble à une autre. Mais aucune ne peut se replier sur elle même et ne doit refuser des osmoses: toute rencontre culturelle débouche sur un échange. Dans l'échange il peut y avoir des transferts de certains traits culturels d'un groupe d'individus à un autre groupe, mais il peut y avoir dans la rencontre de deux cultures un phénomène d'intégration qui peut aller jusqu'à l'assimilation: il y a des cultures fortes qui finissent par étouffer des cultures faibles, en éliminant les valeurs traditionnelles.

Nos relations avec le tiers monde doivent se faire sous le signe du partnership et non sur le leadership il faut toute une préparation socio-culturelle pour qu'un pays accepte la technologie d'un pays d'une autre culture sinon il y aura un rejet, l'erreur de l'occident est de croire qu'il suffit d'imposer ses techniques et l'erreur des chefs d'état du tiers monde est de vouloir les produits les plus avancés sans avoir formé ses propres techniciens. Le Canada s'affirmera sur la scène internationale en affirmant son bilinguisme donc sa capacité de dialogue directement avec un plus grand nombre de pays". M. R. Brunswick conclut en nous invitant à méditer cette phrase de Carlos Fontes dans "cérémonie de l'aube": "Nous ne sommes venus au monde que pour nous connaître. Nous ne sommes sur la terre que pour un temps. Vivons donc en paix, vivons donc ensemble."



Chambre et pension - prix à discuter- #17, 2024 - 57e rue. Téléphone: 450-1256.

Je recherche une personne pouvant faire du traitement de textes et du travail général de bureau occasionnellement. Si vous êtes intéressée, appelez au 468-9406.

A vendre: Motor home Apalache '80, 23 1/2 de longueur, 77,000 kilomètres, contrôleur de vitesse, très bonne condition. Moteur 400, prix: 31,000$. Tél: 433-9376.



CBXFT cette semaine

Samedi 16 février

07h30 Les contes de la forêt verte
08h00 Belle et Sébastien
08h30 Passe Partout
09h00 Astro le petit robot
09h30 Lucky Luke
10h00 Les mystérieuses cités d'or
10h30 L'île des rescapés
11h00 Les Héros du samedi
12h00 La semaine parlementaire à Ottawa
13h00 D'hier à demain
14h00 Ciné-famille
16h00 Bagatelle
16h30 Les schtroumpfs
17h00 Le monde de Disney
18h00 Le téléjournal
18h05 Impact
19h00 La soirée du hockey: Buffalo à Montréal
21h30 Raid le cap terre de feu
22h30 Téléjournal
22h50 Le Régional
23h06 Politique fédérale
23h15 Télé-sélection La dernière mélodie

Dimanche 17 février

07h30 Petit Castor
08h00 Démétan la petite grenouille
08h30 Passe Partout
09h00 Michou et Pilo
09h30 Les Fables d'Europe
09h45 Les Paraboles
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 Les grandes batailles du passés
12h00 Univers des Sports
14h00 Magazine de la semaine verte
15h00 Propos et confidences
15h30 Rencontres
16h00 Les chocs de la vie
16h30 Entre les lignes
17h00 Second regard
18h00 Téléjournal
18h05 Science réalité
18h30 Ils méneront le monde
19h00 Terre humaine
19h30 Les beaux dimanches: A communiquer
20h30 Téléjournal
20h45 Les beaux dimanches: Quand le soleil dit bonjour aux montagnes
21h45 Les beaux dimanches: Benvenuta
23h51 Le régional

Lundi 18 février

09h45 A votre rythme
10h00 Passe Partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape Tambour
11h00 Rien que pour vous
11h30 Virulysse
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h31 Au jour le jour
14h31 Cinéma: Le retour de Jean
16h00 Bobino
16h30 Les Schtroumpfs
16h50 Club Astro
17h00 Quincy
18h00 Ce soir
18h30 A guichets fermés de Winnipeg: Les blés au vent
19h00 Trouver l'erreur
19h30 Poivre et sel
20h00 La bonne aventure
20h30 La vie promise
21h00 Télé-lundi: Agatha Christie
21h59 Sports Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Télé-relais
23h30 Cinéma: La corde au cou

Mardi 19 février

09h45 A votre rythme
10h00 Passe Partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape tambour
11h00 De bien belles choses
11h30 Star trek
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h31 Au jour le jour
14h31 Cinéma: Faites sauter la banque
16h00 Bobino
16h30 Minibus
17h00 L'incroyable Hulk
18h30 Phare Ouest de Régina
19h00 Grand-papa
19h30 101, ouest avec des Pins
20h00Monsieur le Ministre
20h30 Coup d'oeil
21h00 Dallas
21h59 Sports Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Télé-relais
23h30 Rencontres
24h00 Cinéma: Mariage en blanc

Mercredi 20 février

09h45 A votre rythme
10h00 Passe Partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape tambour
11h00 Zig Zag
11h30 Pacha
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h31 Au jour le jour
14h31 Le temps de vivre
16h00 Bobino
16h30 Au jeu
17h00 Fraggle rock
17h30 Du tac au tac
18h00 Ce soir
19h00 Par 27 (golf)
19h30 Le parc des braves
20h00 Au nom de tous les miens
21h00 Lautrec '85
21h59 Sport Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Télé-relais
23h30 Cinéma: L'arrache coeur

Jeudi 21 février

09h45 A votre rythme
10h00 Passe partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape Tambour
11h00 Question de droit
11h30 Les fantômes du château
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h31 Au jour le jour
14h31 Cinéma: Docteur Vlimen
16h00 Bobino
16h30 Traboulidon
17h00 Légende du monde
17h30 Défi 85: Pare chocs
18h00 Ce soir
18h30 Pile ou face de Vancouver: M. Vachon vs M. Lemoine
19h00 Génies en herbe finale: de la Colombie Britannique
19h30 Court circuit
20h00 Les grands films: Retour
21h59 Sports Alberta
22h05 Le téléjournal
22h25 Le point
23h00 Télé-relais
23h30 A première vue
24h00 Cinéma: Tim

Vendredi 22 février

09h30 Zoom sur l'écologie
09h45 A votre rythme
10h00 Passe partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape tambour
11h00 Les ateliers
11h30 Légendes indiennes
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h31 Au jour le jour
14h31 Télé feuilleton: Maîtres et valets
15h30 Prince noir
16h00 Bobino
17h00 Télé 5:
18h00 Ce soir
19h00 A plein temps
19h30 Vivre à trois
20h00 Hors série: Marco Polo
21h00 Déjà 20 ans
21h59 Sports Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Télé-relais
23h30 Vivre en forme
23h35 Cinéma: L'express ne répond pas

Carnet d'un chercheur:

"Alberta: Crotte de chat"

par Réal Girard

Le projet de recherche initial d'Héritage Franco-Albertain sur les "rites de passage", les "fêtes religieuses", "la médecine et la météo populaire" devait couvrir toute la province albertaine, sur une période d'un an. Mais les montants demandés ne furent pas accordés au complet et le coordonnateur, Raymond Lanteigne, ajusta son tir autrement: on ferait la région de Plamondon de septembre à décembre 1984, grâce à un "Canada au Travail". Pendant ce temps, Raymond avait recours à toutes ses ruses acadiennes pour convaincre l'Alberta Heritage Resources Foundation de subventionner une autre tranche de recherche de 4 mois. Cette fois, suggéra Raymond, "nous allons faire la région de Morinville et Legal".

Le 8 janvier dernier, je partais donc "Encore" de St-Paul, ma petite Renault remplie de valises, de livres, d'appareils d'enregistrements et de vidéo, en direction cette fois de la grande ville, un peu triste de laisser derrière moi tous mes compagnons et compagnes du Centre Culturel: Monique Corbière, la dévouée secrétaire; François Paris, l'archiviste qui cherche à vendre ses 9 chiens labrador-malamuth; Nicole Richard, qu'on surnomme Sr. Ste-Ordinateur, depuis qu'elle informatise la généalogie des paroisses du diocèse de St-Paul; Lise Holeton et Chantale Gagnon de l'équipe des Blés d'Or; sans oublier nos amis du premier étage: Marcel Préville, agent de développement de l'ACFA régionale; ainsi que Murielle Christianson et Pauline Dubé du Carrefour et du bureau d'information touristique, qui rendent les pause-café agréables et toujours trop courtes... Mais la recherche avant tout! Et puis je reviendrais de temps en temps retrouver cette petite famille franco-albertaine.

Ce soir-là donc, en route vers Edmonton, en passant par Brosseau,Duvernay et le raccourci de Hairy Hill et Mundare, je me suis mis à songer aux pionniers de Plamondon, dont j'avais l'impression de posséder quelques secrets, sans doute grâce à la complicité de la lune, la même qu'ils avaient regardé il y a 77 ans lorsqu'ils firent ce trajet historique Morinville - Lac la Biche par la Victoria Trail. Je trouvais curieux que mes recherches me fassent faire inversement dans l'espace, la dernière étape albertaine de ce contingent de franco-américains du Michigan.

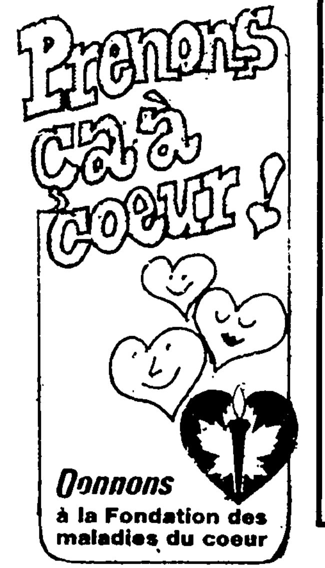
Car c'est à Morinville qu'Isidore Plamondon s'arrêta en 1907 après avoir quitté son petit village de Provement, à la recherche des vastes terres promises de l'Ouest canadien. C'est là qu'il fut rejoint en mai 1908, par son père Jos et d'autres familles, dont celles d'Isidore Gauthier, Jos St-Jean, Evangeliste St-Jean, Denis Cagle, Ferdinand et Pierre Plamondon. Ils s'ajoutaient aux familles d'Evangéliste et Philippe Plamondon, Francis Duperron, Olivier St-Jean, John Lamie, Joe Harper et Grégoire Bélanger. C'est à Morinville que naitrait le premier enfant de ce nouveau groupe de pionniers, Emile Plamondon, à qui l'on doit cette merveilleuse complainte de violon: "La fille du paradis".

Le 16 juillet de la même année, ces nouveaux homesteaders forment une caravane de 12 voitures, dont 8 avec des attelages de chevaux et 4 avec des boeufs, avec une trentaine de personne. Ils quittent Morinville et se lancent sur la Victoria Trail pour "se rendre assez loin pour pouvoir à l'avenir fonder un centre... pour le développement du nord." (Dellamen Plamondon: Jubilé d'Or, p. 3 & 18).

Mais moi, ce soir de janvier 85, à la recherche de l'héritage franco-albertain, sur l'ancienne Victoria Trail, je me préparais "Encore" à découvrir un monde d'aventures épiques, sur les traces de mes compatriotes, ayant quitté des foyers plus confortables, "pour venir planter leurs racines dans un pays où leur descendance pourrait s'épanouir; et en même temps fonder un avant-poste canadien-français et catholique, qui serait un point de départ dans le développement du pays du Nord". Bien sûr, il y a eu des déceptions: l'épouse du Père Jos Plamondon, Mathilda Gauthier, exprima la sienne de la façon la plus poétique lorsqu'elle s'exclama devant ce pays neuf: "Alberta! Crotte de chat!"

Je songeais aussi à la fille à Mathilda, Dellamen, cette petite femme héroïque qui écrivait en 1958: "A mesure que les communications s'améliorent, les ressources naturelles du pays s'ouvrent, et peu à peu le rêve des pionniers se réalise pour leurs enfants. Puissent ceux-ci continuer à marcher dans les traces de leurs pères, et conserver dans leur coeur l'amour de la terre, qui seule peut donner une vie vraiment indépendante." (Jubilé d'or p. 21)





Pas de confusion dans les termes

(S.O.P.)— Il y a une telle confusion dans les termes impliquant souvent des conflits familiaux dramatiques qu'il importe de donner une définition de chacun d'entre eux.

• Congénitale. Anomalie dont le sujet est porteur à sa naissance, apparente (bec-de-lièvre) ou qui se manifeste plus tard, parfois même à l'âge adulte. Elle est due à des facteurs extérieurs intervenus soit au moment de la naissance (par exemple, traumatisme lors de l'accouchement), soit dans rubéole maternelle...), soit génétiques (aberrations chromosomiques...).

Une embryopathie est congénitale: c'est une malformation provoquée par une action chimique (un médicament), physique (des radiations), infectieuse (rubéole...), carentielle (mauvaise alimentation de la mère durant la grossesse), ou un traumatisme, survenus durant la formation de l'embryon.

• Héréditaire. Anomalie transmissible d'une génération à l'autre. Toute pathologie héréditaire est congénitale, même si elle se dévoile tardivement, mais toute anomalie congénitale n'est pas nécessairement héréditaire.

• Familiale. Anomalie rencontrée souvent chez plusieurs membres d'une même famille. Elle est génétique ou due à des facteurs d'environnement (tuberculose, syphilis...) qui peuvent avoir frappé plusieurs membres d'une même famille.

• Génétique. Anomalie congénitale en rapport avec une modification du génome, héréditaire ou acquise: si certaines elles sont acquises, par aberrations chromosomiques sont héréditaires, la majorité d'entre exemple le mongolisme dû à l'âge maternel.



Travaux publics Canada — Public Works Canada

Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETEES adressées au chef, administration des contrats, Travaux Publics Canada, 9925 - 109e rue, salle 200, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, téléphone 420-3213, seront reçues jusqu'à la date limite et l'heure indiquée.

DESCRIPTION

Toiture
Ecole Stelfox (addition)
Réserve Indienne Sunchil/Ochiese
#342-391

Date limite: **11 h 30 H.N.R., le 26 février 85**

On peut obtenir les documents de soumission à l'adresse suivante: Travaux Publics Canada, 9925 - 109 rue, Edmonton, Alberta; et peuvent être consultés aux bureaux de l'Association des consulteurs situés à Edmonton et Red Deer.

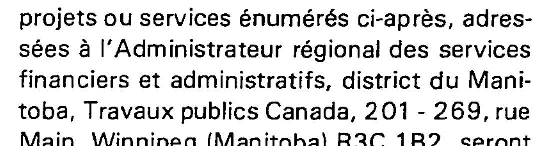
Pour de plus amples renseignements communiquer avec:

L. Lechelt
Gestionnaires de construction
Téléphone 975-4816
Saskatoon, Saskatchewan

INSTRUCTIONS

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions

Canada



Travaux publics Canada — Public Works Canada

Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les projets ou services énumérés ci-après, adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 201 - 269, rue Main, Winnipeg (Manitoba) R3C 1B2, seront reçues jusqu'à 11 h 30 (heure centrale normale) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du Bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, numéro de téléphone 949-2372, ou aux adresses suivantes: pièce 200, 9925 - 109e rue, Edmonton (Alberta); pièce 632, 220 - 4e avenue s.e., Calgary (Alberta); 2221, Hanselman Court, Saskatoon (Saskatchewan); 1100 édifice Motherwell, 1901, avenue Victoria, Regina (Saskatchewan); 4900, rue Yonge, Willowdale (Ontario); Travaux publics Canada, Frobisher Bay, (T.N.-O.); Travaux publics Canada, Yellowknife et Frobisher Bay, (T.N.-O.); sur versement au dépôt exigible.

PROJET

No. 000029 - pour GENDARMERIE ROYALE DU CANADA
Pond Inlet (T.N.-O.)
Détachement de la GRC

Date limite: **le jeudi 21 mars 1985**

Dépôt: **50$**

PROJET

No. 000030 - pour GENDARMERIE ROYALE DU CANADA
Igloolik (T.N.-O.)
Détachement de la GRC

Date limite: **le jeudi 21 mars 1985**

Dépôt: **50$**

On peut aussi consulter les documents de soumission au bureau de l'association des constructeurs à Edmonton et Calgary (Alberta); à Regina, et Saskatoon (Saskatchewan); à Winnipeg (Manitoba); à Toronto, (Ontario); à Yellowknife (T.N.-O).

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

Le Franco, en Alberta depuis 1928

Commission de la Fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Ingénieur(e), hygiène industrielle

Direction de la sécurité et de l'hygiène au travail
Travail Canada
Hull (Québec)

Nous cherchons un ingénieur ou une ingénieure ayant une vaste expérience de l'hygiène industrielle et qui devra conseiller les ministères en matière d'hygiène du travail ainsi qu'évaluer personnellement les dangers dans ce domaine partout au Canada. Cette personne devra aussi formuler des lignes directrices, des normes et des règlements.

Vous devez, pour occuper ce poste à défis nombreux, posséder un grade universitaire en génie ou être admissible au titre d'ingénieur au Canada et avoir un grande expérience de l'hygiène industrielle. Ce poste exige la connaissance du français et de l'anglais.

Nous vous offrons une rémunération se situant entre $47,273 et $54,957 selon votre expérience et vos compétences.

Adressez votre demande d'emploi et/ou votre curriculum vitae en indiquant le numéro de référence S-85-31-5053-51MM (W8F), à :
M. McAllister (613) 996-8098
Commission de la Fonction publique du Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0M7

Date limite: le 22 février 1985

This information is available in English by contacting the person mentioned above.

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous

Canada

DIRECTEUR

Division des recherches en bâtiment du CNRC Ottawa, Ontario

La Division

Le Conseil national de recherches (CNRC) est en quête d'un Directeur pour la Division des recherches en bâtiment. La Division s'est bâtie une solide réputation mondiale pour son excellent travail dans les divers programmes de recherche reliés aux ouvrages construits et a travaillé en étroite collaboration avec l'Industrie canadienne de la construction.

Les programmes de recherche de la Division portent actuellement sur :

La performance des bâtiments
Les matériaux de construction
L'économie d'énergie
La performance thermique
Le bruit et la vibration
La recherche sur le feu
La géotechnique
et l'élaboration de **Codes nationaux et de normes**

La Division a été exploitée jusqu'à présent à titre de laboratoire du CNRC fournissant un appui à l'industrie canadienne de la construction. On projette de transformer ce laboratoire progressivement en un laboratoire relevant de l'Industrie de la construction, mais entretenant des rapports avec le CNRC.

Le Poste

Tout en devant rendre compte au Vice-président (Transfert technologique), le Directeur sera responsable de la planification, de l'organisation, de la mise en œuvre et de la direction des programmes de recherche et de développement de la Division.
Le Directeur devra aussi travailler à l'élaboration des objectifs et des programmes de recherche à long terme de concert avec les cadres supérieurs du CNRC et les clients de la Division. La Division dispose d'un effectif d'environ 250 employés, dont presque 45% sont des scientifiques et des ingénieurs professionnels, et d'un budget annuel de fonctionnement d'à peu près cinq millions de dollars, excluant les salaires.

Le Candidat

Tout candidat qualifié devrait considérer la transformation de la Division comme un défi positif qu'il aimerait relever et devrait s'être fait une bonne réputation pour ses excellentes qualités de chef de file dans le domaine de la recherche et du développement, lesquelles sont essentielles à la gestion d'une installation de ce genre. La connaissance de l'anglais et du français est essentielle pour ce poste. Si cela s'avère nécessaire, le candidat pourrait recevoir une formation aux frais du CNRC.

Le TRAITEMENT sera fonction des titres de compétence et comportera comme supplément un ensemble d'avantages compétitifs, dont une indemnité de réinstallation.

PRIÈRE DE FAIRE PARVENIR UN RÉSUMÉ COMPLET, À TITRE CONFIDENTIEL, AU :
Gestionnaire général
Direction du personnel
Conseil national de recherches du Canada
Ottawa, Ontario, K1A 0R6.



Conseil national de recherches Canada — National Research Council Canada

Canada

Vivre avec son temps

(S.O.P.)— Qu'il s'agisse d'architecture intérieure, d'aménagement décoratif ou de mobilier, le contemporain a ses défenseurs... tout aussi acharnés et convaincus que le sont ses détracteurs. A ceux qui l'accusent d'être froid, peu intime, ses adeptes rétorquent qu'il meuble "net et précis" des intérieurs où l'on vit plus détendu. Il faut vivre dans l'environnement de sa génération, au rythme de son temps.

— "Et si ce temps ne nous plaît pas, lui et toutes ses manifestations désespérément rationnelles", répondent les défenseurs du mobilier de style ou du rétro. La querelle des anciens et des modernes n'est pas près de s'éteindre... Elle est vieille comme le meuble. Madame de Staël s'étendait sur des méridiennes "à l'antique". Après l'exposition de 1851 où triomphait l'art industriel, les jeunes filles ne rêvaient que de mobilier médiéval, mais au début du siècle, leurs petites-filles s'installaient dans du Louis XVI gris et canné ou de l'Henri II... indestructible que cinquante ans plus tard, très irrévérencieusement, les jeunes gens laquaient blanc ou noir. Dans les années '20, le "contemporain" de l'époque connut un grand succès. Mais, à la fin de la dernière guerre, il n'y en avait plus que pour l'acajou anglais, le chintz, les franges et le lit à colonnes de Scarlett O'Hara.

Vivre avec son temps, c'est vivre entre justesse et raison; c'est adopter un style moderne, vivant, imprégné de fonctionnel, tout en ne renonçant pas à la beauté. Cette beauté qui s'impose dans l'architecture, comme dans le mobilier, c'est la recherche de la ligne qui lui donne sa pureté, c'est la recherche du volume dans l'espace qui lui donne son poids. On peut parler de style, car il y a création.

Ligue Locale d'Improvisation d'Edmonton

Il a fallu deux jeux supplémentaires pour déterminer un gagnant

Deuxième jeu supplémentaire... l'arbitre appelle le jeu: comparé, traitement libre, 1 joueur, 2 minutes sur le thème de la claustrophobie! Les joueurs de Radio-Canada qui en sont à leur 3e match qui va en temps supplémentaire ont les nerfs tendus comme des cordes de violon. Vont-ils remporter leur première joute de la saison???

Le verdict du public: majorité de votes à l'équipe des Rhinosonroses! Les équipiers de l'Alliance Chorale jubilent et remportent donc leur 2e match de la saison pour se hisser au 3e rang du classement général de la LLIE. Le compte final est de 7 à 6 pour les Rhinosonroses.

Un très beau match, plein de subtilité et de complicité, le tout dans une saine compétition. Bravo aux deux équipes!

Les étoiles du match (choisies par Denis Couture, directeur artistique de Boîte à Popicos)

3- Carole Babin (Rhinosonroses)

2- Suzette Lagacé-Aubin (Radio-Canada)

1- Manon Beaudoin (Rhinosonroses)

Notre prochain rendez-vous:

Vendredi, 15 février, 10 h 00 à l'aréna du Théâtre Popicos alors que les Jacques-Straps de l'ACFA disputeront la première place du classement général aux équipiers des Fac-Similés de la Faculté St-Jean.

Bienvenue à tous les amateurs de ce beau sport culturel!

L'HIVER NUCLÉAIRE

The weeks after
(SHS) 400 millions de tonnes de suie et de poussière provenant des villes et des forêts en flamme s'élèvent dans l'atmosphère, empêchant pendant plusieurs semaines le soleil d'atteindre le sol. Rapidement, la température chute de 50 degrés. Une neige acide se met à tomber, entraînant avec elle des particules radioactives. Les récoltes meurent. Cette description apocalyptique, c'est le scénario de «l'hiver nucléaire», les lendemains d'une guerre nucléaire, tel que décrit par plusieurs scientifiques depuis 1982.

L'hiver des dinosaures
(SHS) Bien avant l'apparition de l'homme, la terre aurait déjà connu une catastrophe de l'ampleur de l'hiver nucléaire, causée par l'écrasement d'un astéroïde. L'impact aurait projeté dans l'atmosphère un immense nuage de poussière qui, en refroidissant le climat terrestre, aurait entraîné la disparition des dinosaures.

mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1										■		
2												■
3							■					
4									■		■	
5		■					■			■		
6				■			■					■
7					■							
8	■					■						■
9			■				■					
10					■				■		■	
11				■					■			
12			■					■				

HORIZONTALEMENT

1 — Haine, désir de nuire. — Marque le dédain.
2 — Esprit de côterie
3 — Ornement qui forme la partie supérieure d'un casque. — Domaine rural.
4 — Excès de grosseur.
5 — Ville d'Espagne. — De la gamme. — Largeur d'une étoffe.
6 - Point cardinal. — Sa sainteté. — Fils d'Isaac.
7 — Néant. — Personne qui nous veut du mal.
8 — Prén. mac. — Mourir de mort violente.
9 — Symb. chim. — Promptement. — Détériorer, abimer.
10 — Femme qui a un enfant. — Que l'on respire.
11 — Epoque. — Rebord ou filet sous l'ove d'un chapiteau. — De l'alphabet grec. — Tête d'une tige de blé.
12 — Coups de baguette. — Nuages. Riv. de France.

VERTICALEMENT

1 — Arriver, parvenir. — Acide.
2 — Petit de taille. — Occupera une place dans une assemblée.
3 — Qui ne meurt pas. — Préfixe.
4 — Premier magistrat d'une ville. — Mémoire.
5 — Prière. — Fille d'Inachos. — A quel endroit.
6 — Longue lance particulière aux armées macédoniennes. — Vicié.
7 — Chiffres romains. — Consonnes. — Eux.
8 — Couleur de pain brûlé.
9 — Point de départ de chaque chronologie particulière. — Bravera. — A lui.
10 — Du verbe aller. — Caresses, paroles obligeantes.
11 — Métal. — Briller. — Pluriel (abrév.).
12 — Ville des Pays-Bas. — Ligne, sillon peu profond.

mots cachés

10 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	S	R	O	S	E	R	T	A	M	A	C	A	D	A	M
2	O	T	O	R	T	T	T	O	U	R	C	A	S	A	S
3	U	U	C	P	E	T	N	S	O	F	R	E	R	E	S
4	S	O	U	M	E	T	A	C	A	D	L	T	A	T	E
5	O	A	M	N	U	V	O	C	R	I	E	R	O	N	T
6	U	O	U	R	O	D	T	E	T	L	V	A	R	R	X
7	S	E	E	I	I	I	C	A	L	E	E	V	I	U	V
8	R	S	R	L	V	E	T	E	A	T	R	E	O	I	A
9	E	M	E	E	V	H	M	E	N	T	I	R	I	A	S
10	P	S	R	O	E	E	A	R	L	E	S	S	I	V	E
11	A	A	I	E	N	M	U	T	I	N	E	E	O	I	R
12	S	R	S	T	R	A	V	E	R	S	R	R	L	S	V
13	O	P	A	T	R	I	E	E	M	I	T	O	G	E	I
14	R	I	C	R	I	O	N	S	A	I	T	N	N	R	R
15	T	R	E	V	E	N	U	T	E	S	I	T	E	A	A

Avisera
athées
activeras
âtre
atténuer
arles

Crions
casas
crieront
crocodiles
cale

Dard

Emit

Frères

Ilots

Lessive
lever

Martellement
mutine
macadam
mentir
montures
mauve

Ocre

Patrie

Rare
recevoir
roux
repas
rias

Soumet
sous*
servira
sait
site
sommet
savoir
sort

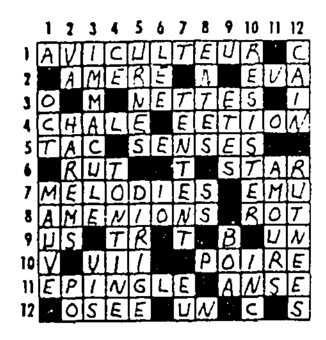
Traverseront
taire
trou
trêve
travers
tâte
trésors
tour
tort

trie
toge
trace

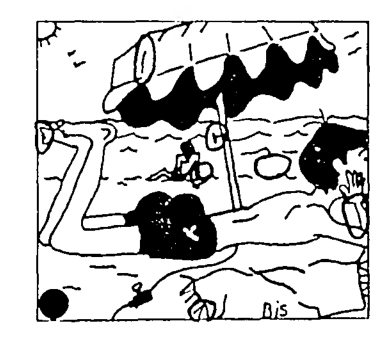
Vase

Réponse du no: PATRIMOINE

Solution de la semaine dernière



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	V	I	C	U	L	T	E	U	R	■	C
2	■	A	M	E	R	E	■	A	■	E	V	A
3	O	■	M	■	N	E	T	T	E	S	■	I
4	C	H	A	L	E	■	E	E	T	I	O	N
5	T	A	C	■	S	E	N	S	E	S	■	■
6	■	R	U	T	■	■	T	■	S	T	A	R
7	M	E	L	O	D	I	E	S	■	E	M	U
8	A	M	E	N	I	O	N	S	■	R	O	T
9	U	S	■	T	R	■	T	■	B	■	U	N
10	V	■	U	I	I	■	■	P	O	I	R	E
11	E	P	I	N	G	L	E	■	A	N	S	E
12	■	O	S	E	E	■	U	N	■	C	■	S



VOTRE HOROSCOPE

BÉLIER

du 21 mars au 20 avril

Votre esprit sera très astucieux et vous permettra de résoudre vos problèmes au meilleur de vos intérêts. La personne qui vous aime ne fera rien qui pourrait vous contrarier. Attendez toutefois un meilleur moment.

TAUREAU



du 21 avril au 20 mai

Vous aurez à compter sur les caprices et l'égoïsme d'une personne qui prétend vous aimer plus qu'elle-même. Ne vous en faites pas car ce sera constructif sur le plan du coeur. Et ce que vous espérez ira vers son aboutissement.

GÉMEAUX

du 21 mai au 21 juin

En amitié, ne heurtez personne de front. Sur le plan des sentiments, il vous est conseillé de ne pas vous laisser aller à des mouvements de dépression et d'essayer de comprendre que l'être cher a aussi ses problèmes bien à lui.

CANCER

du 22 juin au 22 juillet

Vous aurez l'impression que la personne qui vous aime ne vous dorlote pas suffisamment et ne vous donne pas toute la tendresse et l'amour dont votre coeur a besoin, encore plus car vous souffrirez d'un sentiment de frustration.

LION

du 23 juillet au 23 août

L'harmonie régnera dans votre coeur. Les rencontres seront favorisées et vous apporteront un petit quelque chose de constructif et d'agréable. Une confidence vous donnera à penser et à espérer.

VIERGE

du 24 août au 22 sept.

Ne prenez pas le mors aux dents pour ce qui vous semblera une injustice, démontrez plutôt du calme et de la pondération. La personne qui vous aime sera prévenante. Réprimez votre nervosité et ne faites pas de drames.

BALANCE

du 23 sept. au 23 oct.

Méfiez-vous des décisions brusques, des mots désagréables, des jugements trop hâtifs et trop catégoriques. Vous n'aurez en effet que des ennuis à laisser libre cours au côté impulsif de votre caractère.

SCORPION

du 24 oct. au 22 nov.

Méfiez-vous des goûts dispendieux de vos amis. Une détente se fera sentir dans le cadre de vos amours. Vous allez pouvoir échapper à vos angoisses et à vos problèmes. Vous vivrez davantage de projets et d'optimisme.

SAGITTAIRE

du 23 nov. au 21 déc.

Vous devrez vous montrer aussi diplomate que possible. Tenir compte de la susceptibilité de la personne qui vous aime, il semble qu'il y aura certaines décisions à prendre, mais évitez la précipitation.

CAPRICORNE

du 22 déc. au 20 janv.

Vous passerez par des états émotifs très différents. Vous aurez besoin de calme, de paix. Il semble que les difficultés vous stimuleront il y a de la jalousie autour de vous qui engendrera des conflits.

VERSEAU

du 21 janv. au 19 fév.

Soyez plus ouvert avec la personne qui vous aime, ne craignez pas de dire ce que vous pensez ou espérez; il en résultera une meilleure entente. Il ne faudrait pas aggraver par le silence les malentendus.

POISSONS



du 20 févr. au 20 mars

Mettez de la bonne volonté pour trouver un terrain d'entente avec l'être qui vous aime car les influences astrales ne seront guère favorables à tout ce qui touche les sentiments. Vous serez d'humeur paresseuse.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 10 h 30 et midi

Ste-Anne
16422 - 99A avenue
Dimanche: 10 h 30 et midi

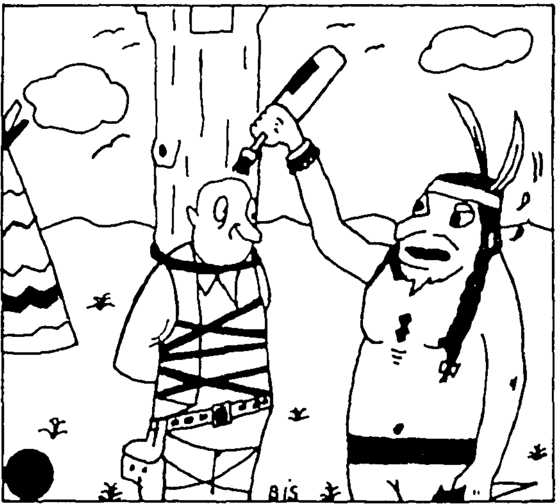
St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Samedi: 19 h
Dimanche: 9 h et 11 h

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 00 et midi

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30 et midi

jouez avec nous





Trouvez les 7 erreurs.

Faites une pierre, deux coups!

Assistez à deux rencontres en même temps et au même endroit sans pourtant avoir à vous diviser en deux.



VENEZ DONC AU:

ROND POINT ET À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DE L'ACFA

Samedi le 2 mars 1985
Faculté Saint-Jean
8406 - 91e rue Edmonton

En plus de vous, un invité de marque est attendu. Il s'agit de:

Mme Andrée Champagne
Ministre d'Etat à la Jeunesse

- Procurez-vous des billets de banquet
. Prix régulier: 25$

Voici d'ailleurs la liste de ce à quoi vous donnent droit les billets de banquet:

- repas
- soirée dansante
- buffet de fin de soirée
- spectacle de variétés

- Accourez donc aux comptoirs de vente des ACFA suivantes:

* ACFA de Bonnyville: 826-5275
* ACFA d'Edmonton: 469-4401
* ACFA de Morinville-Legal: 961-3665
* ACFA de Plamondon: 798-3896
* ACFA de St-Paul: 645-4800
* ACFA de Calgary: 228-4095
* ACFA de Fort McMurray: 791-7700
* ACFA de Lethbridge: 328-8506
* ACFA de Rivière-la-Paix: 837-2026
* Secrétariat Provincial de l'ACFA: 423-1680

Bienvenue à tous!

